



CONCERTINA

RENCONTRES
ESTIVALES
AUTOUR
DES
ENFERMEMENTS



APPÉTITS

VEN	SAM	DIM
27-28-29		
06		2025
DIEULEFIT		

Revue de presse
(au 16/03/2026)

SOMMAIRE

I. Presse internationale

Télévision

Interview de Mohamedou Ould Salahi dans l'émission « Perspective », de Stuart Norval, sur France 24 // 24 juin 2025

II. Presse nationale

Presse écrite et web TV

« Sarkozy, son livre, ses yaourts : la parole à d'anciens détenus », émission "À l'air libre", de Mathieu Magnaudeix, sur Médiapart, avec Yannick Deslandes, Corentin Blanchard et Justine Audouin // 4 déc 2025

« Quand les idées se mettent au vert », par Copélia Mainardi, dans Téléràma // 9 juillet 2025

« Prison : aux rencontres Concertina de Dieulefit, trois jours pour desserrer l'étouffement de la surenchère répressive carcérale », par Eugénie Barbezat, dans L'Humanité // 30 juin 2025

« Etudier et enseigner en prison en 2025, un sacerdoce d'un autre temps », par Jules Brunetti, dans Libération // 27 juin 2025

« Depuis la prison, construire un autre regard sur l'enfermement carcéral », par Leïla Delannoy-Aïssaoui, dans AOC // 27 juin 2025

« Dépasser le spectacle de la prison », par Frédéric Le Marcis, dans AOC // 25 juin 2025

« Concertina 2025 : des rencontres pour repenser la peine et la prison », par Jean-Marie Durand, dans Les Inrocks // 20 juin 2025

« Emmanuel Macron, artisan du dérèglement pénitentiaire », par Bernard Bolze, dans Libération // 1^{er} janvier 2025

III. Presse régionale

Radio

« Écoutez Concertina sur Radio ici L'Ombre ce week-end », interview de Marie Evreux et Catherine Chemla dans "La Collective", sur Radio Là // 27 juin 2025

« Rencontres CONCERTINA 2025 | "Appétits" », interview de Marie Evreux et Catherine Chemla dans "La Collective", sur Radio Saint Ferréol // 24 juin 2025

« Concertina : trois jours pour penser les enfermements à Dieulefit », interview de Catherine Chemla dans "Quoi de neuf ?", par Vincent Guigon et Antoine Loistron, sur RCF // 23 juin 2025

« Enfermements : Concertina met les pieds dans le plat », interview de Catherine Chemla et Elise Buffet dans "Le direct", par Marin du Couëdic, sur Radio là // 17 juin 2025

Presse écrite

« Ces céramistes rendent hommage aux recettes des prisonniers et déportés », par Josiane Froustey, dans *Le Dauphiné Libéré* // 29 juin 2025

« Rencontre Concertina : les "Appétits" face à la privation de liberté », par Josiane Froustey, dans *Le Dauphiné Libéré* // 23 juin 2025

« Lever de rideau sur les "Appétits", thème de la 5^e édition de Concertina », par Josiane Froustey, dans *Le Dauphiné Libéré* // 23 juin 2025

Concertiniouzes : journal du soir artisanal

Concertiniouzes #3, par Muriel Florin pour Concertina // 28 juin 2025

Concertiniouzes #2, par Muriel Florin pour Concertina // 27 juin 2025

Concertiniouzes #1, par Muriel Florin pour Concertina // 26 juin 2025

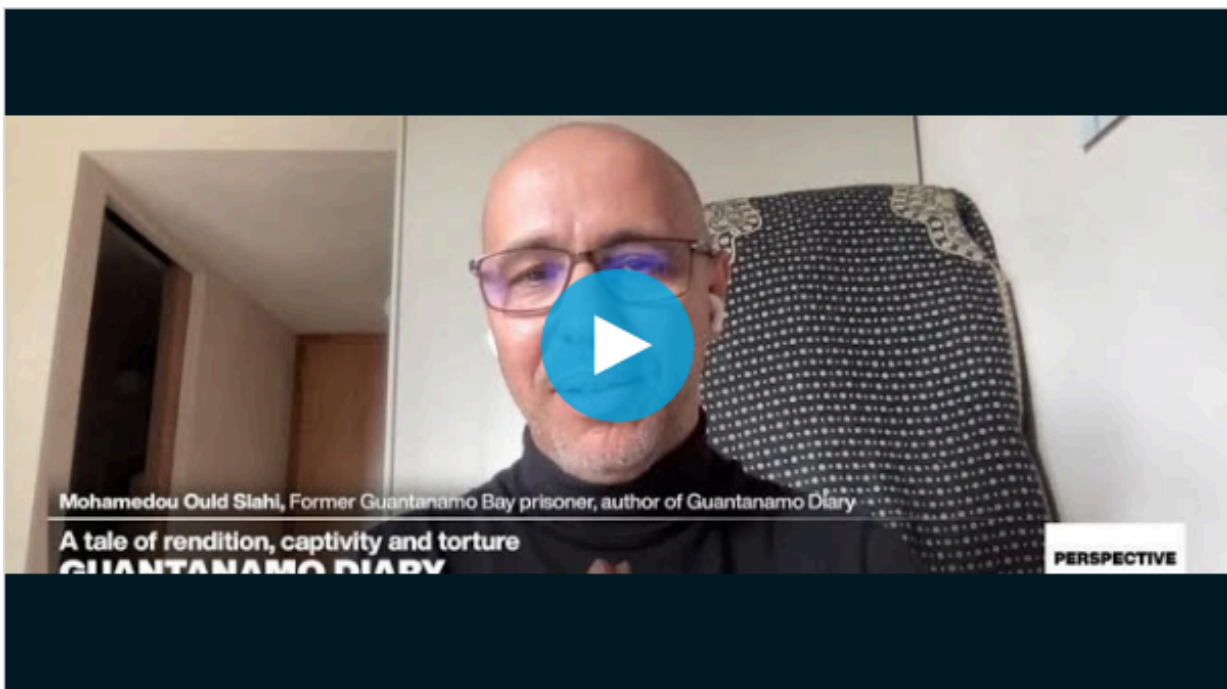
IV. Sites Internet

« Concertina 2025 met les festivaliers en appétit ! », par la
Fondation abritée Après-Tout // 29 juin 2025

I. Presse internationale

Télévision

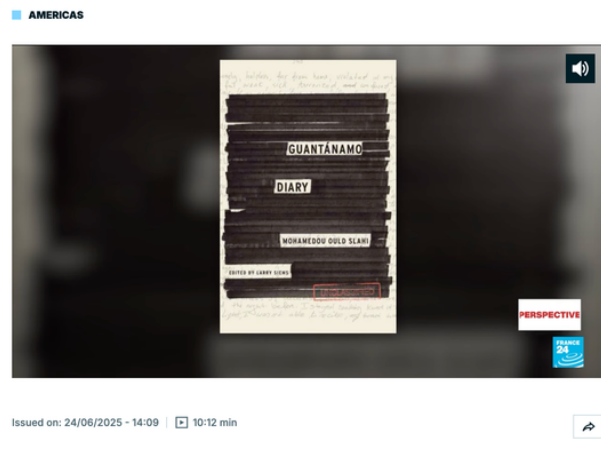
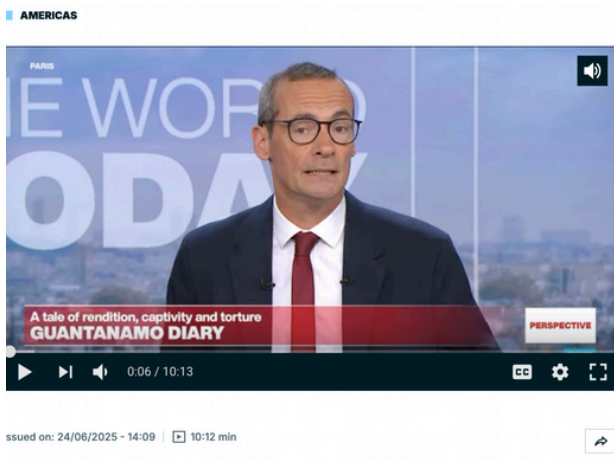
Interview de Mohamedou Ould Salahi dans l'émission « Perspective » de Stuart Norval, sur France 24 // 24 juin 2025



Perspective - 'I never thought the US tortured people but I was tortured': Ex-Guantanamo prisoner Slahi

A man who spent 14 years in prison without charge in Guantanamo Bay until his release in 2016 has spoken to FRANCE 24 about his experience of suffering torture there. Mohamedou Ould Slahi is an engineer...

 France 24 / Jun 24, 2025



From the show **PERSPECTIVE**

A man who spent 14 years in prison without charge in Guantanamo Bay until his release in 2016 has spoken to FRANCE 24 about his experience of suffering torture there. Mohamedou Ould Slahi is an engineer from Mauritania who was accused by the US of recruiting for and providing other support for al Qaeda in Afghanistan and even of being involved in organising the 9/11 attacks. While in Guantanamo he says he was subjected to a range of torture methods – from sleep deprivation, to isolation, to beatings. His story was documented in his memoir, "Guantanamo Diary", and was turned into a star-studded 2021 film, "The Mauritanian", which tells the story of him and his lawyer who succeeded in obtaining his release. He spoke to us in Perspective.

Slahi will be in France this week to attend the Concertina festival from June 27-29 in the southern village of Dieulefit.

BY:



Stuart Norval [Follow](#) [X](#)

VIDEO BY:



Stuart Norval [Follow](#) [X](#)

<https://www.france24.com/en/tv-shows/perspective/20250624-i-never-thought-the-us-tortured-people-but-i-was-tortured-ex-guantanamo-prisoner-slahi>

II. Presse nationale

Presse écrite et web TV

« Sarkozy, son livre, ses yaourts : la parole à d'anciens détenus », émission "À l'air libre", de Mathieu Magnaudeix, sur Médiapart, avec Yannick Deslandes, Corentin Blanchard et Justine Audouin // 4 déc 2025



Sarkozy, son livre, ses yaourts : la parole à d'anciens détenus



Médiapart
1,1 M d'abonnés

S'abonner

👍 5,3 k



➦ Partager

🔖 Enregistrer



217 982 vues Sortie le 4 déc. 2025 [À l'air libre](#)

Nicolas Sarkozy publie le 10 décembre un livre sur ses vingt jours en prison dans lequel il sera surtout question de lui. « À l'air libre » donne la parole à d'anciens détenus dont les récits de prison racontent bien mieux les errements du système carcéral.

- 0:00 - 01:05 Introduction
- 01:05 - 3:34 Présentation des invités
- 3:34 - 5:38 Réaction d'anciens détenus
- 5:38 - 9:59 Le Sarkoshow qui reprend
- 9:59 - 11:14 Une opération parodiée
- 11:14 - 18:00 Hypocrisie sur le système carcéral
- 18:00 - 20:20 Nov Khamallah sur l'impunité de Sarkozy
- 20:20 - 26:01 « La justice n'est pas laxiste en France »
- 26:01 - 30:26 La surpopulation carcérale
- 30:26 - 34:51 Montrer les cellules prisons
- 34:51 - 35:55 La prison Camp Est de Nouméa
- 35:55 - 40:30 Qu'est-ce qui devrait changer en prison ?
- 40:30 - 43:43 Sortir de la récidive
- 43:43 - 50:11 Comment élargir les perspectives des jeunes ?
- 50:11 - 54:12 Recommandations culturelles
- 54:12 - 55:00 Conclusion

📖 Pour lire notre article « Affaire libyenne : Nicolas Sarkozy va sortir de prison après trois semaines de détention » : <https://www.mediapart.fr/journal/fran...>

📁 Pour lire notre dossier « L'argent libyen de Sarkozy » : <https://www.mediapart.fr/journal/fran...>





« Quand les idées se mettent au vert », par Copélia Mainardi, dans *Télérama* // 9 juillet 2025

Télérama¹



Quand les idées se mettent au vert

On y débat écologie politique ou pensée décoloniale à l'ombre des arbres. Misant sur l'accueil et dans le meilleur des cas sur un réseau de librairies amies, les festivals d'idées offrent, à la belle saison, un écrin à la réflexion.

« **Un désir de sens.** » C'est ce qui a sous-tendu la création de la Manufacture d'idées, manifestation culturelle estivale située au cœur de la région viticole du Mâconnais, avec comme objectif de « *replacer les sciences humaines et sociales au cœur du débat public* », selon son directeur, Emmanuel Favre. À sa naissance, en 2012, entre les deux tours de la présidentielle opposant Nicolas Sarkozy à François Hollande, l'événement souhaite déjà articuler local et global, questions écologiques et luttes sociales. Cinq ans plus tard, l'équipe se déploie sur un site plus grand de la commune d'Hurigny, à une vingtaine de kilomètres du petit village de Chasselas et ses cent quatre-vingts habitants. Intitulée « *Dans les plis du monde: récits, luttes, imaginaires* », l'édition 2025, qui se tiendra du 20 au 24 août,

Par Copélia
Mainardi

consacrera notamment des temps forts aux pensées décoloniales ou à la réinvention des luttes. « *La question sociale est, à nos yeux, indissociable des combats écologiques*, précise Emmanuel Favre. *Et si l'écologie est aujourd'hui dans le vent, nous avons été parmi les premiers à centrer délibérément notre programmation sur des enjeux environnementaux et des alternatives pour habiter le monde autrement.* »

Depuis quelques années, les « festivals d'idées », notamment écolos, s'égrènent partout en France tout au long de l'été. Sorte d'universités buissonnières, ces propositions articulent cadre pittoresque, convivialité et ébullition intellectuelle. En mai, les festivals Philosophia, à Saint-Émilion (Gironde), et L'Histoire à venir, à Toulouse, marquent les principaux temps forts du prin- »

» temps. L'automne comporte aussi son lot de manifestations, comme les Rendez-vous de l'Histoire, à Blois. Mais c'est surtout la saison chaude qui voit défiler les propositions : les Rencontres estivales de Concertina, dans la Drôme, le Festival des idées, dans la Nièvre, le Banquet du livre, dans l'Aude, Agir pour le vivant, à Arles... Comment expliquer le succès de ces événements « intellos », à une période de l'année plutôt consacrée à lézarder au soleil ?

Quand on demande à son directeur Yann Potin comment le Banquet du livre de Lagrasse se distingue dans cette nébuleuse foisonnante, il répond du tac au tac : « C'est plutôt aux autres de se démarquer de nous ! » Ce rendez-vous organisé dans un petit village des Corbières depuis 1995 est en effet l'un des plus anciens. « Au départ, le Banquet – un clin d'œil à Platon – était plutôt conçu comme une rencontre littéraire et philosophique, expliquait-il. Ici, on préfère l'imprégnation à la consommation : un seul événement à la fois, et un rythme lent qui ménage de nombreux temps calmes. » C'est d'une alliance entre la librairie toulousaine Ombres blanches et la maison d'édition Verdier (dont le siège est situé dans le hameau du même nom, à 8 kilomètres de la commune audoise de Lagrasse) que l'événement est né, il y a tout juste trente ans. « Et chaque année, Ombres blanches installe dans un grand cellier une librairie temporaire, conçue exclusivement pour l'occasion et présentant pas moins de cinq mille titres », précise fièrement Yann Potin.

Page précédente : atelier animé par le philosophe Mathieu Potte-Bonneville, en 2023, au Banquet du livre, à Lagrasse.

Page de droite : l'historien Patrick Boucheron devant l'abbaye de Lagrasse, également en août 2023.

« Soixante pour cent de ce qu'on propose est gratuit. Jusqu'ici, le succès a permis de ne jamais accuser de déficit. » Emmanuel Favre, Hurigny

Au programme, en cette année du trentenaire : « Le choix des corps ». « Le thème est toujours volontairement sibyllin pour que chacun puisse se l'approprier à sa guise, reprend Yann Potin. À l'origine de celui de cette année : le célèbre slogan "My body my choice", décalé et passé au pluriel. » « Anthropologie des corps », « Corps des femmes dans la justice », « Corps politique en Nouvelle-Calédonie » seront autant de déclinaisons abordées. Des ateliers à partir de textes de philosophie, de grec, ou autour du cinéma sont également organisés, « un format très "université d'été" » reconnaît Yann Potin. Après les repas, pris en commun conférences, films et concerts rythment la soirée.

La Manufacture d'idées n'a pas toujours eu lieu à la fin du mois d'août : jusqu'en 2020 l'événement se tenait durant le week-end de l'Ascension, et c'est le confinement qui a obligé à un report. Les dates estivales ont en suite été maintenues – une décision qui a divisé l'équipe mais permis de rajeunir le public, en attirant une population étudiante occupée à bachoter pendant les ponts de mai. En avril 2020, c'est aussi la toute première édition d'Agir pour le vivant qui aurait dû voir le jour : là encore les dates de substitution fin août ont finalement été conservées lors des éditions suivantes.

Si les publics sont partout assez jeunes, le Banquet du livre compte ses fidèles du premier jour : des adhérents de l'association Le Marque-page « qui ont pris quelques cheveux blancs en trente ans mais dont la motivation ne faiblit pas », sourit Yann Potin, qui estime un renouvellement du public à hauteur de 25 % chaque année. La fréquentation y est établie à trois cents personnes par conférence – un ordre de grandeur assez similaire à celui de la Manufacture d'idées, avec une jauge moyenne par événement évaluée à quatre cents personnes. En l'absence de données probantes, il reste toutefois difficile de mesurer l'impact économique à plus long terme de ces fréquentations notamment sur les ventes d'ouvrages.

Bien qu'étant un des derniers nés, Agir pour le vivant a réussi en cinq ans à s'imposer comme un rendez-vous incontournable, qui attire chaque année plusieurs milliers de personnes en terre camarguaise. « Le choix d'Arles n'est pas anodin, développe son directeur, Alain Thuleau. C'est une commune complexe – la plus grande de France, rappelle-t-il –, très contrastée, notamment sur le plan écologique : elle borde le Parc naturel régional de Camargue, est directement concernée par le contournement autoroutier de l'A54, traversée par les débats sur l'installation d'une ligne à haute tension... ». L'événement s'étend bien au-delà de ce territoire : avec l'objectif de s'intéresser à « toutes les écologies politiques, et notamment les pratiques, pensées et savoirs des Suds », Agir pour le vivant se décline à l'international, au Cameroun, en Colombie, bientôt au Brésil.

Quels sont les modèles financiers qui permettent à ces organisateurs d'articuler viabilité économique et exigence intellectuelle ? « Agir pour le vivant est un projet indépendant, développé en partenariat avec les éditions Actes Sud mais porté par une association qui gère toutes les étapes de la programmation à la production », tient à nous rassurer Alain Thuleau. Le financement est assuré par un mélange de partenaires publics (Agence française de développement, Banque des territoires, Office français de la biodiversité) et privés (Harmonie mutuelle ou Fondation Hermès). Les éditions internationales reposent quant à



elles sur des partenariats avec des structures locales. Si le Banquet du livre était intégralement porté par l'association Le Marque-page, que préside Yann Potin, la partie médiévale de l'abbaye de Lagrasse, où ont lieu la plupart des discussions, est devenue il y a trois ans un Centre culturel de rencontres consacré à la question des arts de lire sous toutes leurs formes. Imaginé sur le modèle des Maisons de la culture chères à Malraux, ce label d'État permet de saluer une initiative de rencontre culturelle, artistique ou intellectuelle au sein d'un lieu patrimonial, et de bénéficier de subventions régionales. Représenté en son sein, Le Marque-page continue de s'y occuper de la programmation. Côté Manufacture d'idées, on se décrit comme « à la fois sain économiquement et très fragile », admet Emmanuel Favre. Là encore, des aides publiques (ministère de la Culture, Drac, département, agglomération, commune...) financent le projet à hauteur de 52%. L'autre moitié est faite des recettes (adhésion, billetterie, restauration) et de dons privés. « Soixante pour cent de ce qu'on propose est gratuit, précise-t-il. Jusqu'à présent, le festival a connu un succès suffisant pour ne jamais accuser de déficit, mais ce ne serait plus le cas si la fréquentation venait à baisser de 10 ou 15%. » Dans un contexte politique préoccupant caractérisé par des baisses massives de subventions accordées au secteur culturel, cet ancien libraire ne cache pas son inquiétude.

Comment, alors, donner envie à un public varié, notamment issu d'un milieu rural, d'écouter des penseurs comme Philippe Descola ou Bruno Latour ? À Hurigny, on mise sur les nouvelles formes d'éducation populaire et un marqueur essentiel : l'hospitalité. « Aujourd'hui encore, la plupart des invités sont logés chez l'habitant, rappelle Emmanuel Favre. Et un important travail de préparation a lieu pour que le maillage entre intervenants, locaux, bénévoles et festivaliers s'opère au mieux. » Là encore, on refuse de

superposer les rencontres : « Garder du temps entre chaque événement, laisser les sujets infuser et faire naître d'autres dialogues dans les interstices sont des conditions précieuses qui permettent à cette bulle d'éclorre. »

Pour rester attractifs, les festivals capitalisent aussi sur des grands noms, « rock stars » de la pensée qui drainent leur lot de fidèles, comme le très médiatique Patrick Boucheron. Cette année, Agir pour le vivant accueillera ainsi l'écrivain de science-fiction Alain Damasio. À Hurigny, l'intervention de la philosophe américaine Donna Haraway, à l'été 2023, qui avait rassemblé près de six cents personnes, a marqué les mémoires. Le Banquet du livre se targue, quant à lui, d'avoir compté des figures prestigieuses comme Pierre Bergounioux, Pierre Michon ou encore Annie Ernaux. Autre objectif : tisser de plus en plus de liens entre sciences humaines et arts, à travers des projections, des concerts ou des performances. « Pas dans un but de divertissement, mais parce que le spectacle vivant permet de prolonger la pensée, d'apporter un autre regard sur les choses », précise Emmanuel Favre. Cette année, c'est la chorégraphe Betty Tchomanga, qui travaille sur les récits reliant l'Occident et l'Afrique, qui sera à l'honneur à la Manufacture d'idées. À Arles, on pourra aussi admirer le travail du chorégraphe Jérôme Bel. Qui a dit que la danse n'était pas « intello » ? ●

À VOIR

Le Banquet du livre,
Lagrasse,
du 26 juillet
au 1^{er} août.

La Manufacture d'idées,
Hurigny, du 20
au 24 août.

Agir pour le vivant,
Arles, du 23
au 28 août.

« Prison : aux rencontres Concertina de Dieulefit, trois jours pour desserrer l'étou de la surenchère répressive carcérale », par Eugénie Barbezat, dans *L'Humanité* // 30 juin 2025

L'Humanité

L'Humanité
MARDI 1^{er} JUILLET 2025

POLITIQUE & SOCIÉTÉ 7

Trois jours pour desserrer l'étou de la surenchère répressive

ENFERMEMENT
La cinquième édition des rencontres Concertina a réuni plus de 2 000 personnes à Dieulefit, dans la Drôme. Au programme : conférences, débats, plateaux radio en direct, expositions...

Dieulefit (Drôme), envoyée spéciale.

La porte se referme sur un espace confiné de 9 mètres carrés. Deux lits superposés aux fils mauds, une table minuscule, une corvette de WC « masquée » par un drap tendu. Des nattes de tabac et un peu de nourriture. Graffiti et traces de moisissure sur les murs. La lumière du jour filtre à peine par une petite fenêtre à barreaux par laquelle on devine des murs gris et le fillet couvert de déchets surplombant la cour de promenade. Crie, éclats de voix, bruits incessants de grilles métalliques, de clés, de coups, grondements de talon : « walkie talkie » le paysage sonore. C'est « pour de faux », mais la sensation d'oppression est bien réelle. « Et encore, il n'y a ni Fedeur ni les bestioles. En général on rajoute encore un matelas par terre et on est trois gars à l'intérieur 23 heures sur 24 », péchie Yannick Bastandier, le créateur de cette « cellule mobile », calquée sur celles qu'il a occupées pendant vingt-deux ans. Sorti de détention il y a six ans, ce quarantenaire s'emploie désormais à « déconstruire les idées fausses relayées par certains médias qui présentent la prison comme un 5 étoiles ». Auteur d'une autobiographie, intitulée *Au-delà des murs* (Balland, 2023), celui qui est arrêté en prison ne sachant ni lire ni écrire souhaite partager son expérience de déprime de la délinquance.



Vendredi 27 juin, au parc de la Saumie de Dieulefit, l'anthropologue Didier Fassin a livré une puissante réflexion sur le « deuil de punir ».

Pour une fois, l'installation immersive de Yannick n'est pas aux abords d'un centre éducatif ou d'une association de quartier, mais au beau milieu d'un parc arboré et baigné de soleil, à Dieulefit, dans la Drôme, où s'est tenue, du 27 au 29 juin, la cinquième édition de Concertina. Un titre polysémique, désignant à la fois un petit accordéon et des barbelés à lames de rasoir, pour ces rencontres qui se proposent d'évoquer de manière collective et pluridisciplinaire les questions liées à l'enfermement. Durant trois jours, d'ancien détenus, des membres du personnel pénitentiaire, des sociologues, anthropologues, démographes, des artistes, des associations de soutien aux prisonniers, des directeurs de prison, ont été invités à dialoguer autour de thèmes comme « la toute-puissance des systèmes de surveillance » ou « le

traitement médiatique des prisons ». Certains entretiens étaient diffusés en direct sur la radio Ici l'ombre, le média éphémère de l'événement, tandis que des expositions, spectacles et ateliers étaient également proposés au public. « L'idée est de rassembler des gens qui ne sont pas forcément d'accord entre eux pour qu'ils se parlent publiquement », résume Bernard Bobo, le créateur de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP), puis de Prison Institut. S'il avait de longue date l'idée de telles rencontres, ce n'est qu'en 2021 qu'il a enfin pu les mettre sur pied, à Dieulefit. Le septuagenaire à l'énergie intacte voit la prison comme « une façon cruelle de résoudre le conflit de partage des richesses ». S'il souhaite que « cet outil de répression sociale d'État » disparaisse en tant que tel et que l'on fasse

À Arras, un établissement d'un nouveau type, entièrement organisé autour de la réinsertion par le travail.

8 POLITIQUE & SOCIÉTÉ

L'Humanité
MARDI 1^{er} JUILLET 2025

« décloître franchement le nombre de personnes enfermées, il n'en concevait pas moins l'enfermement comme « un outil démocratique quand il s'agit de protéger la société d'inévitables dangers ». Une petite pierre dans le jardin de nos amis abolitionnistes, néanmoins toujours bienvenue à Concertina. Puisque, ici, « hormis l'extrême droite, il n'est pas question d'encadrer quelqu'un », précise-t-il. Les gars ont également de parler dans cet espace de confinement d'une politique répressive qui promet la privation de liberté et le tout-régime comme passés.

• POLICIAIRISATION - DES AGENTS PÉNITENTIAIRES

Alexandre Bouquet, représentant du Syndicat national des directeurs pénitentiaires (SNDP-CDT) et directeur du centre pénitentiaire d'Aragnouet. Le Pointe, a ainsi profité de l'espace qui lui était offert pour déplorer la « policiairisation » de ses agents. « Aujourd'hui, pour nombre de surveillants, ce qui est valorisé, c'est d'être efficace sur des extractions hâtives en night. La communication de l'État déçoit nos agents comme traitement de sécurité publique. L'annonce, encore floue, de la création d'une police pénitentiaire crée beaucoup de confusion, tache le directeur de prison. Personnellement, j'aimerais donner du sens au métier des agents qui s'encadrent et de découvrir la réalité de leurs conditions d'exercice des fonctions et l'empêche-prise et autres faux news qui se multiplient ».

Certes les critiques nombreuses de la situation carcérale, des initiatives susceptibles de donner du sens à la peine et de préparer l'après ont été mises en valeur. Dont l'accès au travail. Préfesseur de droit public détaché au ministère de la Justice, Jean-Charles Frenet est insatiable sur l'un des projets

qu'il accompagne : un établissement d'un nouveau type, entièrement organisé autour de la réinsertion par le travail, où 180 personnes sous malet de justice vivront une vie d'employé presque classique, avec un déjeuner dans le réfectoire commun au personnel et aux détenus. Son ouverture est prévue à l'automne 2026, à Arras (Pas-de-Calais). « Ce genre d'initiative, beaucoup moins médiatisée que les prisons de haute sécurité, nous rapproche d'un modèle de prison semi-ouverte de type scandinave », remarque-t-il. Beaucoup d'acteurs culturels intervenant en détention ont identifié les rencontres Concertina comme un lieu de rencontres où ils peuvent échanger et s'accueillir à d'autres pratiques. « J'aimerais intervenir en prison, car je m'y sens utile. Travailler sur un temps court où tout est construit nous oblige à être innovant. Je suis heureuse quand je constate que des compétences se sont révélées chez les participants à nos ateliers et j'espère toujours que l'estime de soi qui va avec leur réussite », gémisse Myrtiline Zwingel, autrice et metteuse en scène de la compagnie Six pieds sur terre, avant d'ajouter à la restitution d'un atelier-théâtre sur la justice restaurative proposé par Boris Shinsky, facilitateur de justice restaurative et comédien. Le but de l'exercice est de montrer à la fois le fonctionnement et les effets de ces rencontres entre victimes et personnes condamnées prévues dans le Code de procédure pénale depuis 2014. « C'est dommage que l'État ne finance pas correctement l'accès à ce droit, qui requiert des moyens pour former et rémunérer les personnes qui assurent plusieurs mois durant la préparation des rencontres et l'accompagnement. Ce serait pourtant un bon investissement, car la justice restaurative est bénéfique pour l'auteur, la victime et la société », regrette le comédien, qui mentionne le besoin de remettre du

« La justice restaurative est bénéfique pour l'auteur, la victime et la société. »

BORIS SHINSKY, COMÉDIEN

lien à l'heure où la stratégie des gouvernements semble être l'opposition de tout contre tout. « On ne crée pas de mirage en laissant les puissants définir notre agenda », a déclaré, citant Hannah Arendt, Pinar Selek, présidente de la manifestation, lors de l'ouverture, le vendredi 27 juin. Succédant dans cette fonction éphémère à Jean-Marie Delarue, Stéphane Mercurio, Michaël Pernet et Antoine Larazut, le sociologue tatar, qui a subi la torture dans les geôles de son pays avant de se réfugier en France, s'est dit « heureux de retrouver une lutte qui [lui] est chère contre la répression carcérale ».

VIDER LES PRISONS, VOIRE EN DÉTRUIRE

Dieulefit, cette petite ville dite de Justice, qui a été entre 1940 et 1945 une terre d'accueil exceptionnel, nous amène pour des artistes et intellectuels comme Ehaud, Elia Trilet et Aragnouet ou encore Pierre Emmanuel, est-elle en passe de devenir le point de départ d'une injonction massive à inspecter la politique carcérale dans notre pays ? À l'image de nos voisins allemands, hollandais, alors nous vider les prisons, voire en détruire comme en Suisse ? C'est ce qu'a très résolument Dominique Simonnot, la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL). Le 2 juillet, des représentants de la tentative de syndicats généralistes, d'avocats, de magistrats, de médecins des prisons et d'organisations de soutien aux prisonniers composent le groupe de réflexion sur la régulation carcérale qui verra intitulé il y a deux ans son acte fondateur par la commission des Lois de l'Assemblée nationale. « La régulation carcérale fait la quasi-unanimité chez ces gens aux cultures très différentes, se réjouit la CGLPL. Comme c'est une mesure urgente et de bon sens, l'espère qu'après nous avoir écoutés, les parlementaires oseront la porter dans l'Hémicycle. »

EUGÉNIE BARBEZAT

Trois jours pour desserrer l'étau de la surenchère répressive



Vendredi 27 juin, au parc de la Baume de Dieulefit, l'anthropologue Didier Fassin a livré une puissante réflexion sur le « désir de punir ». PHILIPPE SCHULLER

ENFERMEMENT

La cinquième édition des rencontres Concertina a réuni plus de 2 000 personnes à Dieulefit, dans la Drôme. Au programme : conférences, débats, plateaux radio en direct, expositions...

Dieulefit (Drôme), envoyée spéciale.

La porte se referme sur un espace confiné de 9 mètres carrés. Deux lits superposés aux fins matelas, une table minuscule, une cuvette de WC « masquée » par un drap tendu. Des restes de tabac et un peu de nourriture. Graffitis et traces de moisissure sur les murs. La lumière du jour filtre à peine par une petite fenêtre à barreaux par laquelle on devine des murs gris et le filet couvert de déchets surplombant la cour de promenade. Cris, éclats de voix, bruits incessants de grilles métalliques, de clés, de coups, grésillements de talkie-walkie saturent le paysage sonore. C'est « pour de faux », mais la sensation d'oppression est bien réelle. « *Et encore, il n'y a ni l'odeur ni les bestioles. En général on rajoute encore un matelas par terre et on est trois gars à l'intérieur 23 heures sur 24* », précise Yannick Deslandes, le créateur de cette « cellule mobile », calquée sur celles qu'il a occupées pendant vingt-deux ans. Sorti de détention il y a six ans, ce cinquagénaire s'emploie désormais à « *déconstruire les idées fausses relayées par certains médias qui présentent la prison comme un 5 étoiles* ». Auteur d'une autobiographie, intitulée *Au-delà des murs* (Balland, 2023), celui qui est arrivé en prison ne sachant ni lire ni écrire souhaite partager son expérience de déprise de la délinquance.

Pour une fois, l'installation immersive de Yannick n'est pas aux abords d'un centre éducatif ou d'une association de quartier, mais au beau milieu d'un parc arboré et baigné de soleil, à Dieulefit, dans la Drôme, où s'est tenue, du 27 au 29 juin, la cinquième édition de Concertina. Un titre polysémique, désignant à la fois un petit accordéon et des barbelés à lames de rasoir, pour ces rencontres qui se proposent d'évoquer de manière conviviale et pluridisciplinaire les questions liées à l'enfermement. Durant trois jours, d'anciens détenus, des membres du personnel pénitentiaire, des sociologues, anthropologues, démographes, des artistes, des associations de soutien aux prisonniers, des directeurs de prison, ont été invités à dialoguer autour de thèmes comme « la toute-puissance des syndicats de surveillants » ou « le

traitement médiatique des prisons ». Certains entretiens étaient diffusés en direct sur la radio Ici l'Ombre, le média éphémère de l'événement, tandis que des expositions, spectacles et ateliers étaient également proposés au public.

« *L'idée est de rassembler des gens qui ne sont pas forcément d'accord entre eux pour qu'ils se parlent publiquement* », ré-

sume Bernard Bolze, le créateur de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP), puis de Prison Insider. S'il avait de longue date l'idée de telles rencontres, ce n'est qu'en 2021 qu'il a enfin pu les mettre sur pied, à Dieulefit. Le septuagénaire à l'énergie intacte voit la prison comme « *une façon cruelle de résoudre le refus du partage des richesses* ». S'il souhaite que « *cet outil de répression sociale d'État* » disparaisse en tant que tel et que l'on fasse ■■■

**À Arras,
un établissement
d'un nouveau
type, entièrement
organisé autour
de la réinsertion
par le travail.**

■■■ décroître drastiquement le nombre de personnes enfermées, il n'en conçoit pas moins l'enfermement comme « un outil démocratique quand il s'agit de protéger la société d'individus dangereux ». Une petite pierre dans le jardin de ses amis abolitionnistes, néanmoins toujours bienvenus à Concertina. Puisque, ici, « hormis l'extrême droite, il n'est pas question d'exclure quiconque », précise-t-il. L'enjeu est également de puiser dans ces rencontres la force de continuer à lutter, à son niveau, contre les vents contraires d'une politique répressive qui promet la privation de liberté et le tout-répressif comme panacées.

« POLICIERISATION » DES AGENTS PÉNITENTIAIRES

Alexandre Bouquet, représentant du Syndicat national des directeurs pénitentiaires (SNDP-CFDT) et directeur du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, a ainsi profité de l'espace qui lui était offert pour déplorer la « policierisation » de ses agents. « Aujourd'hui, pour nombre de surveillants, ce qui est valorisé, c'est d'aller effectuer des extractions habillé en ninja. La communication de l'État désigne nos agents comme troisième force de sécurité publique. L'annonce, encore floue, de la création d'une police pénitentiaire crée beaucoup de confusion, tacle le directeur de prison. Personnellement, j'essaie de donner du sens au métier des agents que j'encadre et de décorrélérer la réalité de leurs conditions d'exercice des annonces à l'emporte-pièce et autres fake news qui se multiplient. »

Outre les critiques nombreuses de la situation carcérale, des initiatives susceptibles de donner du sens à la peine et de préparer l'après ont été mises en valeur. Dont l'accès au travail. Professeur de droit public détaché au ministère de la Justice, Jean-Charles Froment est intarissable sur l'un des projets

« La justice restaurative est bénéfique pour l'auteur, la victime et la société. »

BORIS SIRDEY, COMÉDIEN

qu'il accompagne: un établissement d'un nouveau type, entièrement organisé autour de la réinsertion par le travail, où 180 personnes sous main de justice vivront une vie d'employé presque classique, avec un déjeuner dans le réfectoire commun au personnel et aux détenus. Son ouverture est prévue à l'automne 2026, à Arras (Pas-de-Calais). « Ce genre d'initiative, beaucoup moins médiatisée que les prisons de haute sécurité, nous rapproche d'un modèle de prison semi-ouverte de type scandinave », remarque-t-il.

Beaucoup d'acteurs culturels intervenant en détention ont identifié les rencontres Concertina comme un lieu de ressources où ils peuvent échanger et s'acculturer à d'autres pratiques. « J'aime intervenir en prison, car je m'y sens utile. Travailler sur un temps court où tout est contraint nous oblige à être inventif. Je suis heureuse quand je constate que des compétences se sont révélées chez les participants à mes ateliers et j'espère toujours que l'estime de soi qui va avec leur restera », glisse Myriam Zwingel, autrice et metteuse en scène de la compagnie Six pieds sur terre, avant d'assister à la restitution d'un atelier-théâtre sur la justice restaurative proposé par Boris Sirdey, facilitateur de justice restaurative et comédien. Le but de l'exercice est de montrer à la fois le fonctionnement et les effets de ces rencontres entre victimes et personnes condamnées prévues dans le Code de procédure pénale depuis 2014. « C'est dommage

que l'État ne finance pas correctement l'accès à ce droit, qui requiert des moyens pour former et rémunérer les personnes qui assurent plusieurs mois durant la préparation des rencontres et l'accompagnement. Ce serait pourtant un bon investissement, car la justice restaurative est bénéfique pour l'auteur, la victime et la société », regrette le comédien, qui mesure le besoin de retisser du

lien à l'heure où la stratégie des gouvernants semble être l'opposition de tous contre tous.

« On ne crée pas de miracle en laissant les puissants définir notre agenda », a déclaré, citant Hannah Arendt, Pinar Selek, présidente de la manifestation, lors de l'ouverture, le vendredi 27 juin. Succédant dans cette fonction éphémère à Jean-Marie Delarue, Stéphane Mercurio, Michelle Perrot et Antoine Lazarus, la sociologue turque, qui a subi la torture dans les geôles de son pays avant de se réfugier en France, s'est dite « heureuse de retrouver une lutte qui (lui) est chère contre la répression carcérale ».

VIDER LES PRISONS, VOIRE EN DÉTRUIRE

Dieulefit, cette petite ville dite de Justes, qui a été entre 1940 et 1945 une terre d'accueil exceptionnelle, notamment pour des artistes et intellectuels comme Éluard, Elsa Triolet et Aragon ou encore Pierre Emmanuel, est-elle en passe de devenir le point de départ d'une injonction massive à infléchir la politique carcérale dans notre pays? À l'image de nos voisins allemands, hollandais, allons-nous vider les prisons, voire en détruire comme en Suisse? C'est ce qu'espère résolument Dominique Simonnot, la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL). Le 2 juillet, des représentants de la trentaine de syndicats pénitentiaires, d'avocats, de magistrats, de médecins des prisons et d'organisations de soutien aux prisonniers composant le groupe de réflexion sur la régulation carcérale qu'elle a initié il y a deux ans seront entendus par la commission des Lois de l'Assemblée nationale. « La régulation carcérale fait la quasi-unanimité chez ces gens aux cultures très différentes, se réjouit la CGLPL. Comme c'est une mesure urgente et de bon sens, j'espère qu'après nous avoir écoutés, les parlementaires oseront la porter dans l'Hémicycle. » ■

EUGÉNIE BARBEZAT



IDÉES/

Les études en prison, un sacerdoce d'un autre temps

Salles indisponibles, interdiction d'accès à Internet... alors que nombre de détenus tentent de poursuivre une formation, les moyens et le soutien politique manquent.

Le système carcéral français est à bout de souffle. La surpopulation carcérale explose, avec 62 570 places pour 83 681 détenus. Un tiers des personnes détenues présentent des troubles psychiques, dont 10 % relèvent de formes sévères. Être incarcéré en France multiplie par neuf le risque de suicide, la moyenne étant d'un suicide tous les trois jours. Six détenus sur dix récidivent dans les cinq années suivant leur libération. Enfin, s'ajoutent la vétusté et l'insalubrité de nombreuses structures. Penser qu'il s'agirait là d'une part légitime de la pénitence des condamnés est absurde : si l'écrasement carcéral suffisait à annihiler le délinquant, le modèle actuel aurait déjà fait ses preuves. A qui profite cette ignorance ? A personne. Les rapports indiquent tous qu'en l'état actuel, la prison organise une peine dénuée d'utilité et donc de sens, tant pour le corps social que pour le détenu et les personnels chargés de l'exécution des peines. Personne ne peut raisonnablement se satisfaire de ces données, ni de dépenser tant d'argent public pour un résultat aussi vain que contreproductif. Or, à en croire certains ministres, il faudrait « renforcer » et « interdire » toujours et davantage. A chaque nouvelle annonce, la communication se veut plus volontariste que la précédente. On pense au « veto clair » exprimé par Eric Dupond-Moretti, en réponse à la polémique suscitée par la simple captation vidéo d'une compétition sportive à Fresnes ; ou à la volonté de Gérard Darmanin d'interdire des « activités ludiques » ou « provocantes » en détention. Ces activités, volontairement mal nommées et très mal définies, ne peuvent qu'induire en erreur un public moins averti. Quand bien même ces promesses de Gascons sont généralement regrettables, les politiques ne sont pas les seuls à blâmer. La société semble ignorer elle aussi qu'en prison, il y a toujours plus de détenus dans les droits ou sa dignité re-

vient à réduire sa capacité à se réinsérer. Pourtant, la compassion due aux victimes et la construction collective d'un système répressif reposant sur l'amendement du condamné et l'évitement maximal de la récidive, sont loin d'être contradictoires. Au contraire, elles se rejoignent. Les « activités » si décriées par Gérard Darmanin aident à cette convergence. Elles sont rarement futiles et, faute d'être soutenues, manquent des moyens nécessaires pour porter leurs fruits.

Charge titanesque

C'est le cas de l'enseignement en prison. Historiquement, l'institution carcérale s'est ouverte à cette possibilité à partir de la Libération et sous l'impulsion de personnalités comme Germaine Tillion, ancienne résistante et attachée au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, ou Charles Germain, alors directeur de l'administration pénitentiaire. Malgré l'officialisation d'un partenariat crucial en 1995 entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Justice et le vote d'une loi en 2009, enseigner et étudier en milieu fermé relève souvent d'une forme dépassée de sacerdoce entre manque de temps, nombre restreint d'enseignants et déficit de salles de cours disponibles. L'organisation de la détention engendre une assiduité en dents de scie. Les collègues de l'éducation nationale doivent as-

surer la prise en charge de détenus de niveaux très hétérogènes : adultes ou mineurs, français ou étrangers. Ils doivent en outre se concentrer sur la lutte contre l'illettrisme, la transmission des savoirs fondamentaux, le suivi administratif, les inscriptions et la préparation à plusieurs diplômes, y compris universitaires. Cette charge déjà titanesque est alourdie par la dématérialisation généralisée des services publics, à laquelle n'échappent ni l'éducation nationale, ni l'enseignement supérieur. Comment accéder aux espaces numériques de travail, aux supports pédagogiques ou aux inscriptions sans ordinateur ni Internet ? Les témoignages des universitaires, qu'ils soient titulaires ou doctorants, confirment l'expérience des collègues de l'enseignement secondaire : on se heurte à un mur invisible. Se dressent succes-

sivement les demandes d'exonération des frais d'inscription, la quasi-impossibilité de candidater dans les formations par les voies ordinaires, la difficulté de recueillir et de transmettre les supports pédagogiques, des modalités d'examen inadaptées, l'organisation complexe des partiels *in situ*, et le retour au tout-imprimé en papier, souvent aux frais de ceux qui enseignent. Pour autant, les universités peuvent et doivent se porter volontaires. D'abord, parce qu'apprendre n'est évidemment pas un privilège mais un droit, et un impératif d'utilité générale. Si la privation de liberté sanctionne la violation de la règle, elle doit aussi porter le contrevenant à apprendre et à restaurer son lien avec la société. La détention autant que la faculté devraient pouvoir favoriser mieux encore la prise ou la reprise d'études universitaires. Ensuite, parce qu'il ne revient pas à l'administration pénitentiaire et à l'éducation nationale d'assumer seules le rôle de gestionnaire multimodal d'une prison considérée comme un immense débaras humain. Enfin, parce que les universitaires peuvent prolonger et soulager le travail de première ligne mené par les personnels de l'éducation nationale et, le cas échéant, des Services pénitentiaires d'insertion et de probation, pour des détenus maîtrisant d'ores et déjà les savoirs fondamentaux. Toutes les expérimentations démontrent un appétit sans cesse renouvelé

des détenus pour les enseignements universitaires.

Dans les deux sens

Que l'université parvienne à eux sous la forme d'inscriptions régulières dans les filières ou par le biais des fameuses « activités » - conférences en détention, concours d'éloquence ou tutorats, l'intérêt est manifeste et concerne l'ensemble des champs disciplinaires. Lorsque les supports de cours parviennent à trouver le chemin de la cellule, les copies témoignent de résultats satisfaisants. Il existe un besoin réel, n'en déplaise aux partisans de la sévérité la plus aveugle. Une spécificité, sans doute plus positive, de la détention réside dans le fait que l'apprentissage s'y fait nécessairement à hauteur d'homme, et dans les deux sens. Pénétrer dans une prison pour y diffuser un savoir, c'est l'assurance d'en ressortir à son tour moins ignorant : les universitaires peuvent représenter une interface de diffusion du savoir en détention auprès des détenus, mais aussi *sur* la détention auprès du citoyen. Autonomie des universités oblige, il reste à élaborer un cadre législatif commun aux établissements supérieurs afin d'assurer un déploiement harmonieux et ambitieux de ces savoirs, au-delà des émotions et des murs. ▶

Tribune publiée à l'occasion du Festival Concertina, à Dieulefit (Drôme) du 25 au 27 juin. concertina-rencontres.fr.

SIGNÉ COCO



Par
JULES BRUNETTI



Doctorant en droit public à l'université Clermont-Auvergne, fondateur de l'association Albin qui diffuse le savoir universitaire en détention

Les études en prison, un sacerdoce d'un autre temps

Salles indisponibles, interdiction d'accès à Internet... alors que nombre de détenus tentent de poursuivre une formation, les moyens et le soutien politique manquent.

🕒 5 min ▪ Par Jules Brunetti, Doctorant en droit public à l'université Clermont-Auvergne, fondateur de l'association Albin qui diffuse le savoir universitaire en détention



Le 29 août 2022, à la maison d'arrêt de Laval, une école aménagée dans une ancienne cellule réhabilitée de 32 m². (Quentin Vernault/Hans Lucas pour Libération)

Le système carcéral français est à bout de souffle. La surpopulation carcérale explose, avec 62 570 places pour 83 681 détenus. Un tiers des personnes détenues présentent des troubles psychiques, dont 10 % relèvent de formes sévères. Etre incarcéré en France multiplie par neuf le risque de suicide, la moyenne étant d'un suicide tous les trois jours. Six détenus sur dix récidivent dans les cinq années suivant leur libération. Enfin, s'ajoutent la vétusté et l'insalubrité de nombreuses structures.

Penser qu'il s'agirait là d'une part légitime de la pénitence des condamnés est absurde : si l'écrasement carcéral suffisait à annihiler le délinquant, le modèle actuel aurait déjà fait ses preuves.

A qui profite cette ignorance ? A personne. Les rapports indiquent tous qu'en l'état actuel, la prison organise une peine dénuée d'utilité et donc de sens, tant pour le corps social que pour le détenu et les personnels chargés de l'exécution des peines. Personne ne peut raisonnablement se satisfaire de ces données, ni de dépenser tant d'argent public pour un résultat aussi vain que contreproductif.

Or, à en croire certains ministres, il faudrait «*renforcer*» et «*interdire*» toujours et davantage. A chaque nouvelle annonce, la communication se veut plus volontariste que la précédente. On pense au «*veto clair*» exprimé par Eric Dupond-Moretti, en réponse à la polémique suscitée par la simple captation vidéo d'une compétition sportive à Fresnes ; ou à la volonté de Gérald Darmanin d'interdire des «*activités ludiques*» ou «*provocantes*» en détention. Ces activités, volontairement mal nommées et très mal définies, ne peuvent qu'induire en erreur un public moins averti.

Quand bien même ces promesses de Gascons sont généralement regrettables, les politiques ne sont pas les seuls à blâmer. La société semble ignorer elle aussi qu'entraver toujours plus le détenu dans ses droits ou sa dignité revient à réduire sa capacité à se réinsérer. Pourtant, la compassion due aux victimes et la construction collective d'un système répressif reposant sur l'amendement du condamné et l'évitement maximal de la récidive, sont loin d'être contradictoires. Au contraire, elles se rejoignent.

Les «*activités*» si décriées par Gérald Darmanin aident à cette convergence. Elles sont rarement futiles et, faute d'être soutenues, manquent des moyens nécessaires pour porter leurs fruits.

Charge titanesque

C'est le cas de l'enseignement en prison. Historiquement, l'institution carcérale s'est ouverte à cette possibilité à partir de la Libération et sous l'impulsion de personnalités comme Germaine Tillion, ancienne résistante et attachée au cabinet du ministre de l'Education nationale, ou Charles Germain, alors directeur de l'administration pénitentiaire.

Malgré l'officialisation d'un partenariat crucial en 1995 entre les ministères de l'Education nationale et de la Justice et le vote d'une loi en 2009, enseigner et étudier en milieu fermé relève souvent d'une forme dépassée de sacerdoce entre manque de temps, nombre restreint d'enseignants et déficit de salles de cours disponibles. L'organisation de la détention engendre une assiduité en dents de scie. Les collègues de l'éducation nationale doivent assurer la prise en charge de détenus de niveaux très hétérogènes : adultes ou mineurs, français ou étrangers. Ils doivent en outre se concentrer sur la lutte contre l'illettrisme, la transmission des savoirs fondamentaux, le suivi administratif, les inscriptions et la préparation à plusieurs diplômes, y compris universitaires.

Cette charge déjà titanesque est alourdie par la dématérialisation généralisée des services publics, à laquelle n'échappent ni l'éducation nationale, ni l'enseignement supérieur. Comment accéder aux espaces numériques de travail, aux supports pédagogiques ou aux inscriptions sans ordinateur ni Internet ?

Les témoignages des universitaires, qu'ils soient titulaires ou doctorants, confirment l'expérience des collègues de l'enseignement secondaire : on se heurte à un mur invisible. Se dressent successivement les demandes d'exonération des frais d'inscription, la quasi-impossibilité de candidater dans les formations par les voies ordinaires, la difficulté de recueillir et de transmettre les supports pédagogiques, des modalités d'examen inadaptées, l'organisation complexe des partiels *in situ*, et le retour au tout-imprimé en papier, souvent aux frais de ceux qui enseignent. Pour autant, les universités peuvent et doivent se porter volontaires.

D'abord, parce qu'apprendre n'est évidemment pas un privilège mais un droit, et un impératif d'utilité générale. Si la privation de liberté sanctionne la violation de la règle, elle doit aussi porter le contrevenant à apprendre et à restaurer son lien avec la société. La détention autant que la faculté devraient pouvoir favoriser mieux encore la prise ou la reprise d'études universitaires.

Ensuite, parce qu'il ne revient pas à l'administration pénitentiaire et à l'éducation nationale d'assumer seules le rôle de gestionnaire multimodal d'une prison considérée comme un immense débarras humain.

Enfin, parce que les universitaires peuvent prolonger et soulager le travail de première ligne mené par les personnels de l'éducation nationale et, le cas échéant, des Services pénitentiaires d'insertion et de probation, pour des détenus maîtrisant d'ores et déjà les savoirs fondamentaux. Toutes les expérimentations démontrent un appétit sans cesse renouvelé des détenus pour les enseignements universitaires.

Dans les deux sens

Que l'université parvienne à eux sous la forme d'inscriptions régulières dans les filières ou par le biais des fameuses «*activités*» – conférences en détention, concours d'éloquence ou tutorats, l'intérêt est manifeste et concerne l'ensemble des champs disciplinaires. Lorsque les supports de cours parviennent à trouver le chemin de la cellule, les copies témoignent de résultats satisfaisants. Il existe un besoin réel, n'en déplaise aux partisans de la sévérité la plus aveugle.

Une spécificité, sans doute plus positive, de la détention réside dans le fait que l'apprentissage s'y fait nécessairement à hauteur d'homme, et dans les deux sens. Pénétrer dans une prison pour y diffuser un savoir, c'est l'assurance d'en ressortir à son tour moins ignorant : les universitaires peuvent représenter une interface de diffusion du savoir *en* détention auprès des détenus, mais aussi *sur* la détention auprès du citoyen.

Autonomie des universités oblige, il reste à élaborer un cadre législatif commun aux établissements supérieurs afin d'assurer un déploiement harmonieux et ambitieux de ces savoirs, au-delà des émotions et des murs.

*Tribune publiée à l'occasion du Festival Concertina, à Dieulefit (Drôme) du 25 au 27 juin.
Concertina-rencontres.fr.*

« Depuis la prison, construire un autre regard sur l'enfermement carcéral », par Leïla Delannoy-Aïssaoui , dans AOC // 27 juin 2025

AOC

Analyse **Opinion** Critique Entretien Fiction | Auteur-e-s Rayonnages Tables Agenda Archives Librairie

vendredi 27 juin 2025

SOCIÉTÉ

Depuis la prison, construire un autre regard sur l'enfermement carcéral

Par **Leïla Delannoy Aïssaoui**

SOCIOLOGUE

L'obsession médiatique et politique pour la « délinquance » et le narcotrafic contribue à une véritable spectacularisation de la criminalité qui empêche tout examen approfondi des raisons systémiques qui préexistent aux délits. À partir des expériences vécues des détenus de la prison des Baumettes à Marseille, la recherche appliquée de l'Écollectif s'inscrit à rebours de ces discours dominants qui considèrent qu'il y aurait à l'évidence des « personnes à enfermer » là où, comme l'écrivait Michel Foucault, la prison participe à la « fabrication des délinquants ».

favoris ☆ agrandir AA partager 📄 offrir un article 📄

Faire de la sociologie de manière artisanale et collective en prison, voilà ce qui constitue mon quotidien depuis deux ans. Aux Baumettes, je tente d'inventer d'autres conditions et méthodologies de recherche pour produire des connaissances sur les fonctions sociales de l'enfermement carcéral, au plus près de ce qu'en pensent ceux qui y sont confrontés.

J'étudie la prison depuis de nombreuses années, et jusqu'ici je n'avais pas rencontré d'espace dédié et de possibilités de temps long pour associer plus étroitement les détenus à la recherche sociologique. J'avais pourtant l'intuition qu'ils étaient les plus à même de renouveler des angles de vue différents, des analyses et des narratifs sur la prison. L'intérêt de créer les conditions de possibilité pour un travail maïeutique avec eux, ainsi qu'une sorte d'observatoire des questions sociales et des politiques publiques depuis la détention m'apparaissait de plus en plus nettement.

C'est à ce projet que je me suis attelée, en faisant le pari que la naissance d'un tel espace aux Baumettes, à Marseille, aurait des répercussions sur les plans symboliques et concrets, sur ce qu'on a à comprendre de la prison et depuis la prison. J'ai pensé que c'était une tentative intéressante de sociologie et de citoyenneté, et encore aujourd'hui malgré des épisodes réguliers de découragement, je pense ne pas m'être trompée.

Nous sommes en mai 2023 quand les choses sérieuses commencent pour ce projet. Après quatorze mois à avoir expérimenté la mise en œuvre d'un premier groupe de réflexion sociologique dans la partie SAS (structure d'accompagnement vers la sortie) de la prison des Baumettes, je déplace l'initiative sur un grand secteur de la maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Marseille : le QH1 (quartier hommes 1, qui compte 146 cellules pour environ 300 personnes détenues).

Je le fais d'abord reposer sur une proposition : la création d'un collectif de réflexion sur la transition sociale et écologique. Parce que l'écologie amène directement à débanaliser des modes de fonctionnement social et à regarder les coulisses du monde, de l'échelle locale à l'échelle globale. Ne pas donner le poids de l'évidence à des types d'organisation qui relèvent de choix politiques et d'une histoire des activités humaines, absolument pas d'un état de fait, se poser des questions de monde plus « vivable », comment le définir, le désirer et le construire, et pour ce faire, commencer par développer de nouveaux outils critiques. Le groupe, essentiellement composé de jeunes issus des quartiers populaires de Marseille et alentours, est avant tout conçu comme une base de travail sociologique.

Nous l'avons appelé l'Écollectif, contraction entre le mot « écologie » et « collectif ». Tout le monde le déforme en permanence, allant de *Écollective* à *cours collectif* en passant par *éco-collectif* ou *les collectifs*. C'est un peu symptomatique de ce qu'il est : un contexte singulier, difficile à cerner, à définir et à ranger dans une catégorie existante, dans lequel vingt personnes détenues (quasiment toutes en détention provisoire dans le cadre d'instructions liées à du trafic de stupéfiants), membres permanents, sont donc associées à la fabrication d'une interpellation sociologique sur la prison (actuellement une cinquantaine de personnes sur ce seul bâtiment ont aussi exprimé l'envie d'y prendre part, mais il est impossible de répondre à cette forte demande). Deux à quatre fois par semaine toute l'année, le groupe se réunit au rez-de-chaussée du bâtiment d'hébergement, dans une salle d'activité qui donne sur une zone d'herbes folles jonchées de détritrus qui sépare les deux quartiers hommes des Baumettes. Malgré les grilles et les caillebotis, les deux bâtiments qui se font face sont reliés par les yoyos et les cris.

Voilà le quotidien, une salle basique, qui pourtant est devenue l'épicentre d'un projet sociologique et citoyen inédit à Marseille, où chercheurs, artistes, élus, acteurs associatifs, étudiants (en droit, en sécurité intérieure, en arts, en philosophie, sociologie, en travail social, en administration publique...), mais aussi personnels pénitentiaires (détention et SPIP), se succèdent pour faire émerger un autre type d'analyses et de regard depuis cette prison. Celle qui d'habitude avale les questions sociales pour ne régurgiter qu'un imaginaire de danger et des peurs aveuglantes, abrite le point de départ d'un nouvel éclairage.

Nous tentons d'établir une scène symbolique sur laquelle les personnes incarcérées apparaissent autrement que fixées par l'image prédominante de menace ou de danger : les membres de l'Écollectif sont des partenaires de recherche appliquée, une affirmation et une vision soutenues par nos modalités de fonctionnement (statut de « membres permanents », implication avec des élus et fonctionnaires municipaux sur des actions citoyennes et pas seulement comme bénéficiaires mais comme coconcepteurs des projets, gouvernance partagée, démarche réflexive pour déjouer les asymétries sociales et produire de l'horizontalité, etc.). Certains sont dans le groupe depuis déjà deux ans. Nous avons progressivement inventé ensemble un cadre sûr de réflexion partagée et d'équipement en termes d'analyse et d'expression. On y parle de la prison et des parcours qui y conduisent avec précision et lucidité, on la fait parler dans ce qu'on peut comprendre de ses fonctions, au plus près de ses incohérences, ses violences et ses impasses.

Loin des mythologies d'individus ennemis, notre petit laboratoire sociologique fait apparaître ce que la prison vient prolonger comme mécanismes d'invalidation durable pour les individus qui en constituent le vivier. Nous étudions comment l'enfermement carcéral agit comme instrument de conversion des problématiques sociales collectives en réponse judiciaire individuelle. Nous analysons la production des discours (politiques, médiatiques, institutionnels) et ce qu'ils organisent comme qualifications et visions du réel, ce qu'ils installent comme cadres de pensée, quelles occultations ils permettent.

Les méthodes que nous utilisons sont au croisement de pratiques que l'on peut rencontrer dans la recherche-action, l'éducation populaire et la sociologie clinique. Ce qui est central c'est d'abord de faire parler les expériences vécues et décrypter ensemble sociologiquement et philosophiquement la prison. Nous construisons une communauté de production intellectuelle solide et solidaire, inattendue, avec trois principes structurants : proximité, réflexivité, sincérité.

Dans l'Écollectif, nous étudions la composition de la clientèle carcérale actuelle qui ne cesse de croître, comment l'emprisonnement est l'affaire de ce qui se définit et se donne à voir comme illégalisme (la qualification des illégalismes populaires en premier lieu), sa dépendance à des logiques contemporaines de contrôle social et de régulation de groupes sociaux surveillés et gérés en tant que menaces.

Sous la forme d'ateliers, de conférences-débats, de rencontres, nous accueillons tous les mois dans l'Écollectif des chercheurs (sociologues, historiens, chercheurs en droits, en sciences politiques, en philosophie...), des élus, des artistes, des acteurs associatifs, des designers, des enseignants, des étudiants, des professionnels de la police, de la justice (magistrats, avocats), des médias, du monde culturel...

Les chercheurs qui veulent étudier sur la prison y sont accueillis avec un encouragement à revoir leur copie sur le plan méthodologique, à reconnaître davantage un partage du volet analytique (une autre division du travail) et à regarder d'un peu plus près ce que les membres du groupe peuvent proposer et faire infléchir dans la façon d'enquêter et de comprendre. À travers l'Écollectif, l'ambition est de faire vivre la recherche autrement.

C'est aussi pour les artistes un endroit atypique de rencontre et de collaboration, dans lequel on interroge de façon plus critique et plus précise la responsabilité politique de l'artiste à venir articuler une proposition de création avec les logiques correctionnelles disciplinaires et à venir produire depuis la prison des représentations, des figurations, à parfois (souvent) conforter des approches civilisatrices, à nourrir des mythologies de l'artiste-sauveur ou du moins l'artiste-bienfaiteur.

Les travailleurs de la prison, côté détention comme côté insertion et probation, sont aussi des partenaires. Longtemps avant l'Écollectif, j'ai pris le temps d'en rencontrer beaucoup (à travers des moments d'immersion, d'analyse de pratiques, des séances de débat, des formations visant à encourager leur réflexivité), de les connaître, de mesurer combien ils ne sont pas majoritairement cyniques vis-à-vis du projet de réinsertion. Même si la désillusion et l'épuisement de nombre d'entre eux sont manifestes, et que pour beaucoup « une bonne journée en prison est une journée où il ne se passe rien » comme le souligne la sociologue Antoinette Chauvenet (c'est-à-dire pas d'incident, ni mort ni évasion, voilà l'ambition), ils continuent de s'accrocher à ce qui les fait tenir, des petites réussites en termes d'accompagnement, et des fictions nécessaires. Ils s'efforcent de penser que la combinaison de leurs missions plurielles et contradictoires (l'emprisonnement censé articuler la prévention, la réparation, la réhabilitation et la répression dans un mélange punitif-éducatif, correctionnel-disciplinaire) reste possible, du moins comme un idéal vers lequel il faut tendre malgré le manque de moyens, malgré les difficultés quotidiennes inévitablement posées par ce qui est appelée la surpopulation carcérale (terminologie qui ratifie l'existence naturelle d'une population en trop à enfermer).

Là encore, le réel est mal nommé. On laisse s'installer la croyance qu'il y a de toute évidence beaucoup de gens à enfermer, que la prison est un rempart à des troubles grandissants. C'est bien mal qualifier et comprendre ce qui est identifié comme source des problèmes posés à notre société. Et c'est aussi laisser perdurer des impensés sur les ressorts de l'extension du filet pénal (accroissement du nombre de personnes confrontées à la justice principalement liée à un élargissement de la pénalisation d'actes qui n'étaient jusqu'alors pas réprimés) et la construction d'une criminalisation de certains comportements ou certaines catégories de population.

Tout au long de la chaîne policière et judiciaire, on sait pertinemment qu'il y a une gestion différenciée de qui constitue de l'illégalité.

Ce qui a vraiment stimulé la naissance d'un groupe de réflexion atypique comme l'Écollectif, dans une démarche de recherche-appliquée, c'est un constat assez clair : les travaux scientifiques existants sur la prison, pourtant nombreux et d'une grande qualité, ne parviennent pas à modifier significativement la façon dont une grande part de la population, des médias et des représentants politiques pensent et s'imaginent le fonctionnement, les effets de la prison et ses finalités.

La méconnaissance des analyses objectives sur l'inefficacité de l'incarcération en termes de réinsertion sociale et de prévention de la récidive ne faiblit pas.

On constate même une évolution des attentes sociales vis-à-vis de la prison, de plus en plus marquées par la tonalité répressive-punitif. Malgré toutes les recherches qui pointent l'incapacité de la solution carcérale à prévenir la récidive, on continue de penser largement qu'elle est un levier de sécurité publique crédible et incontournable, de croire qu'elle exerce un effet dissuasif ou qu'elle favorise la réinsertion sociale par sa charge afflictive-pédagogique.

Face à la persistance des impensés et des fantasmes sur les finalités de l'incarcération, son coût, ses ressorts et ses résultats, une question s'est imposée : que dire de plus ou autrement sur la prison pour faire voir ce qu'elle nous révèle de notre société et de l'ordre qui s'y organise ? Comment participer d'une autre vision ? Une autre compréhension de la prison.

Je me suis dit que peut-être, ce qui doit attirer notre attention, ce n'est pas l'analyse de l'efficacité de la prison sur les personnes détenues et sur le fait qu'elles récidivent ou non après l'incarcération, mais davantage réfléchir, avec ceux qui l'éprouvent, à ce à quoi elle participe efficacement de manière indiscutable : une édification politique d'individus comme figures de menace. La prison donne une consistance et une naturalité à ces figures. Par un retrait physique et symbolique du corps social, depuis la parole judiciaire (le jugement ou le placement en détention provisoire) jusqu'à la gestion matérielle des corps en passant par les couches d'observations écrites, de synthèses, de rapports d'experts pénitentiaires, de réunions où ça parle du dangereux, de nouveaux secteurs dédiés, la prison, et la gestion carcérale d'individus enfermés, érigent une cible dans nos esprits, taillée dans de l'*altérisation*. Elle produit une solide confirmation de ce qui trouble la société et qu'elle doit le plus sévèrement réprimer par une réponse prioritairement coercitive.

Regarder la prison alors comme un dispositif punitif-sacrificiel qui édifie des certitudes dans nos têtes sur notre sûreté publique et sur nos sources de danger.

L'enfermement préventif et la peine de prison visent des catégories d'infractions et d'infractionnaires prioritairement. Tout au long de la chaîne policière et judiciaire, on sait pertinemment qu'il y a une gestion différenciée de qui constitue de l'illégalité. On sait aussi que la pénalisation de certains comportements est affaire d'évolutions socio-historiques, de contextes, de processus d'identification et de désignation, de choix politiques et qu'il n'y a rien de naturel à réprimer dans la loi et par de la réponse pénale certains comportements (en témoignent encore aujourd'hui les évolutions législatives qui font passer du côté de l'illégalité des situations, des actes, des catégories de population qui n'étaient jusqu'alors pas répréhensibles).

C'est toujours difficile à première vue d'admettre ce postulat de départ, de la construction sociale (interactionnelle) des délits et des crimes, tant nos imaginaires et nos émotions sont bloqués par les représentations des crimes les plus abominables.

On est tenté de dire que la déviance et le crime sont quand même l'affaire d'actes indiscutablement et par essence inadmissibles et haïssables. On refuse alors l'idée de réfléchir au ciblage pénal. Pourtant c'est un préalable pour raisonner sérieusement. Il y a tout un tas de violences insoutenables, y compris physiques, qui ne sont absolument pas traitées comme déviances et comme crimes dans l'appareil législatif. Il ne s'agit pas de les minimiser, de les nier mais de noter qu'elles ne sont pas naturellement illégales et ne sont donc pas par essence traitées sur le plan pénal.

Soulignons aussi que nous sommes pétris de biais de perception à cause de la surexploitation médiatique de faits divers atroces, alors même qu'ils ne sont pas représentatifs des infractions pour lesquelles une grande majorité des personnes sont incarcérées. Comme éclairage rapide, au 1^{er} janvier 2025, les condamnés pour homicide volontaire, viol et agression sexuelle représentent 15% de la population carcérale, et la réclusion criminelle à perpétuité concerne 1% des personnes incarcérées. C'est dire que les faits divers, dont le caractère dramatique reste indéniable, qui nourrissent des fictionnalisations médiatiques, télévisuelles et cinématographiques déforment la vérité. Ceci n'incite pas à dresser une catégorie de groupe social marqué du sceau de l'infamie et qui par conséquent ne serait pas concerné par les considérations que l'on développe. Mais cette photographie plus précise de la réalité permet de ne pas biaiser notre représentation de la population carcérale.

[Le traitement médiatique actuel entretient efficacement le « prestige » de la criminalité.]

Il n'est pas question ici de poursuivre davantage ce développement mais il faut tout de même partir de là. Il faut aussi comprendre que nous sommes massivement aimantés à la certitude que notre organisation sociale repose sur un réglage des comportements individuels à de la vie collective, et que s'il y a transgression, c'est du côté de cette individualité, cette responsabilité individuelle, qu'il faut se pencher.

Notre système pénal repose sur ce paradigme.

J'ai choisi de proposer à notre groupe de recherche de regarder en quoi la prison s'inscrit comme composante majeure de la fabrique de notre vision des insécurités, les représentations fantasmées des individus-porteurs-de-troubles.

Selon cette approche, la prison comme dispositif punitif-sacrificiel (par le discours, les lois, l'architecture, la gestion des corps...), comme instrument de *malfiguration* des réalités sociales produit donc avant tout du symbolique et de l'imaginaire. Elle organise une vision naturelle du ciblage d'infracteurs en particulier, dont elle vient confirmer la nécessité de neutralisation et de traitement par de l'enfermement afflictif.

Dans l'Écollectif, nous l'appréhendons donc comme une fabrique d'images-écrans. Efficace. Vraiment efficace. En termes de maintien de l'ordre par l'imposition d'imaginaires guerriers, elle remplit son rôle. À rebours des discours sur son inefficacité, la prison est en ce sens une réussite.

Beaucoup de gens aujourd'hui pensent que c'est l'augmentation de la fermeté policière et judiciaire qui est pertinente pour lutter contre les ascensions dans le champ de l'illégal. Mais on rate là la source du phénomène. C'est l'absence de perspectives de mobilité et de reconnaissance et l'épinglage stigmatisant comme cibles d'opérations répressives déshumanisantes qui pèsent largement dans ces trajectoires criminelles, et dans leur durcissement dans des positions de retranchement quasi nihiliste. Depuis longtemps, les sciences sociales documentent et analysent les vies des jeunes des quartiers populaires, les ressorts des entrées en délinquance ainsi que le processus de désistance[1] (comme dans les travaux de Robert Castel, David Lepoutre, Pierre Roche, Gilles Chantraine, Thomas Sauvadet, Marwan Mohammed, Xavier de Larminat, Mickaël Chelal, Pierre Gilbert, Khadija Sahraoui Chapuis...)

Ce n'est pas dans une vision hallucinée de cartels ultra organisés et composés d'êtres monstrueusement violents que l'on va y comprendre et y régler quoi que ce soit. Ce que les premiers concernés nous enjoignent à regarder et à prendre au sérieux, c'est la vie d'enfants de milieux populaires, pour qui le trafic de stupéfiants n'est pas facile à vivre mais facile d'accès. L'illégal devient le point d'entrée vers un bout de reconnaissance sociale et de réussite matérielle. Au-delà de ce qu'il représente comme rentabilité économique rapide (mais généralement éphémère et incertaine), l'illégal constitue la perspective d'échapper à la précarité et à l'asservissement aux contraintes des emplois pénibles qui apparaissent comme l'unique horizon initialement prescrit par la partition sociale. Quand les espoirs de mobilité ont déjà été étouffés à l'école. Les acteurs du trafic de stupéfiants à Marseille qui sont ciblés par l'enfermement carcéral sont ces jeunes gens construits dans l'épreuve et le constat d'injustices sociales déniées, pourtant grandissantes et incontestables. Les connaissances que les sciences sociales nous fournissent, solidement étayées, sont trop souvent reprises et simplifiées, tordues jusqu'au ridicule, d'après des opérations populistes de discréditation qui visent à les rendre inopérantes alors même qu'elles pourraient servir de véritables boussoles à l'action publique.

Aujourd'hui, la cote de popularité des jeunes dirigeants dans le trafic de drogue, leur puissance économique et leur capacité de progression sont indexées à du capital symbolique. Ce capital réputationnel, c'est ce qui leur donne un haut potentiel de désirabilité et d'attraction chez d'autres jeunes (des éventuelles recrues), d'aura, de portée charismatique. Soyons lucides sur l'impact de la couverture médiatique sensationnaliste et les discours d'élimination qui sont tenus vis-à-vis de « *narcotrafiquants* » dépeints comme des terroristes donc sortis définitivement de la communauté morale et d'une égalité politique. Plus on augmente les termes et dispositifs belliqueux, plus on laisse penser qu'ils sont puissants.

Plus ils ont cette image, plus on nourrit leur *capital guerrier*, symbolique, qui est la matrice de leur développement. Le traitement médiatique actuel entretient efficacement le « prestige » de la criminalité. S'opère alors un biais de confirmation : il faut bel et bien mener des offensives dignes d'une guerre, puisque la menace est celle d'une armée.

La figure du dangereux justifie la production de réponses martiales et les démonstrations de force que beaucoup réclament par peur ou par dépit, ou acceptent par lassitude et résignation, faute de mieux ou par crainte du pire. Face aux violences et aux drames reliés au trafic, au-delà de l'effet d'écran que génère le registre émotionnel, d'autant plus effectif qu'il est soutenu par des artefacts d'objectivité, de scientificité et un lexique de la fermeté, il serait nécessaire de renforcer notre discernement : sur les motifs d'entrée et de maintien dans le trafic de drogue, les logiques organisationnelles de ce champ d'activité, les réponses policières, pénales et carcérales produites jusqu'à présent, leurs effets, de quelle philosophie du maintien de l'ordre elles relèvent. Comprendre comment se construit et se circonscrit notre vision de ces réalités, encodées en permanence par des mots effrayants.

Se départir de nos idées préconçues sur ce qu'on entend par sécurité. En matière de trafic de drogue, la spectacularisation et ses raccourcis installent in fine une forme d'obsession pour du solutionnisme punitif à l'efficacité improbable.




Le « *narcobanditisme* », comme un mot fétiche, découpe et décroche le sujet du contexte social qui le sous-tend. Cette déliaison (décorrélation) empêche une vision systémique et approfondie, et amplifie des procédés explicatifs bancals et infondés sur ce qui assure au trafic de drogue une vitalité, un rayonnement et une longévité au sein de notre modèle social. Ce sont ces approximations qui dominent aujourd'hui dans les espaces médiatiques, et finissent dans nos têtes et dans la formulation des demandes sociales en matière de protection.

•

Pour avoir un regard lucide sur les questions relatives à la pénalité et à la prison, plus largement à la sécurité, il faut donner de la place à des travaux de recherche, qui par leurs modalités de fabrication et leurs formes appliquées, renouvellent des possibilités concrètes de transformations sociales. Les Rencontres Concertina 2025 seront l'occasion de partager une réflexion sur le traitement médiatique de la prison, ainsi que la pratique de la sociologie artisanale et collective de ce groupe de recherche.

Leïla Delannoy Aissaoui

SOCIOLOGUE, CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU SOPHIAPOL, RÉFÉRENTE RECHERCHE DE LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE MARSEILLE

Partager : copier le lien  sur bluesky  sur Facebook  sur LinkedIn  par Mail 

mercredi 25 juin 2025

SOCIÉTÉ

Dépasser le spectacle de la prison

Par **Frédéric Le Marcis**

ANTHROPOLOGUE

En 1899, déjà, Kropotkine condamnait l'univers carcéral « comme un reste du sombre passé, défectueux dans son principe, et comme une source inépuisable de mal pour la société ». En 2025, les débats sur les prisons n'exposent que trop rarement la brutalité de ce système et la non prise en compte des preuves scientifiques dans les discussions. Les « Rencontres estivales autour des enfermements – Concertina » entendent le montrer.

Le mois d'avril a été marqué par de [violentes attaques coordonnées contre les prisons et les personnels pénitentiaires](#). Des individus s'affichant sous le nom d'une association jusqu'alors inconnue (Défense des droits des prisonniers français), et rattachés par la force publique et les acteurs du monde carcéral aux trafiquants de stupéfiants, ont monopolisé le débat sur les conditions carcérales, mettant en scène leur force et le conflit qui les oppose à l'État. Ces événements font suite à l'évasion violente de Mohamed Amra le 14 mai 2024, durant laquelle deux agents pénitentiaires ont perdu la vie.

L'État, de son côté, s'est saisi de l'occasion pour justifier une réponse sécuritaire qui s'est concrétisée par l'annonce de l'ouverture de deux prisons de haute sécurité à [Vendin-le-Vieil et Condé-Sur-Sarthe](#). Elles sont destinées aux « narcotrafiquants », une catégorie naturalisée dans le discours politique hexagonal mais qui traduit l'importation dans le débat public d'un imaginaire américain et diffusé par l'industrie [cinématographique](#). Le 17 mai 2025 un troisième projet est annoncé. Une prison de haute sécurité devrait voir le jour à [Saint-Laurent-Du-Maroni](#) en Guyane. 500 détenus y seront incarcérés, dont 60 jugés dangereux et impliqués dans le trafic de stupéfiants et 15 détenus islamistes radicalisés. Il s'agit en réalité d'un projet ancien de cité de justice (comprenant tribunal et centre de détention) inscrit dans le cadre du plan d'urgence intégré dans les accords de Guyane signés le 21 avril 2017 et dont la construction avait été annoncé le 10 novembre 2023 par l'ancien garde des sceaux [Eric Dupond-Moretti](#).

La cristallisation du débat sur l'enfermement des « narcotrafiquants » – notamment avec l'annonce du 17 mai, réactivant l'imaginaire du bagne en Guyane – nuit à la tenue d'un débat démocratique sur l'administration de la justice et de la peine. Ce débat est pourtant d'autant plus nécessaire depuis les mises en cause récurrentes des activités « ludiques » en détention, qu'il s'agisse de [courses de karting](#) ou [massages faciaux](#).

Il ne s'agit donc pas de nier la menace que fait peser l'économie des stupéfiants sur les sociétés, ni la nécessaire condamnation de la violence faites aux personnes, mais de rappeler que la question des conditions d'incarcération, ou, plus généralement, de l'enfermement, ne se limite pas à celle des « narcotrafiquants ». La préemption du débat carcéral par la violence, qu'il s'agisse de celle des réseaux de trafiquants ou de celle de la réponse sécuritaire de l'État, nuit au questionnement des termes dans lesquels se construit le débat sur l'incarcération et sur ses conditions. Notamment, il masque le paradoxe qui le caractérise : alors que depuis plus de trente ans on assiste au développement de programmes politiques fondés sur les preuves scientifiques, les politiques carcérales restent imperméables aux données produites sur les effets négatifs de l'incarcération (et de ses conditions) sur la récidive.

Dans les années 1980, à la suite des travaux pionniers de l'épidémiologiste britannique Sir Richard Doll au Royaume Uni, la notion d'EBM (*evidence based medicine*), ou médecine fondée sur les preuves, prend le pas sur l'expérience du praticien en matière de démonstration de l'efficacité d'un traitement. Dans les décennies qui suivent et particulièrement à partir des années 2000 – aux Etats-Unis –, la démonstration de la preuve de l'efficacité des politiques (par l'organisation d'études randomisées en vue d'en démontrer l'efficacité) est devenue également un enjeu important des politiques sociales[1] et plus récemment des politiques de développement[2]. En 2019, le prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel est même décerné à Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer pour leur mobilisation des essais aléatoires en matière de politique de réduction de la pauvreté[3].

Si le prix Nobel a reconnu par-là la capacité de la science à orienter la prise de décision politique, l'usage de la preuve fondée sur la réalisation d'essais randomisés (dit également essais aléatoires) a suscité des critiques, tant dans le domaine de la santé[4] que dans celui du développement[5]. Elle reste cependant prisée des décideurs pour sa capacité à produire de la « certitude »[6].

Les analyses fondées sur une administration de la preuve par les chiffres tel qu'elles sont présentées par [Nathan Rivet](#) dans une précédente livraison d'AOC, ou celles proposées par [Didier Fassin](#)[7] qui, dépassant les chiffres, exposent les logiques anthropologiques qui sous-tendent la soif de punition pour mieux les déconstruire, ne sont que de peu d'effets. C'est le cas également pour d'autres travaux aux résultats similaires et produits en France et à l'étranger[8]. Une récente étude réalisée par [Bastien Michel \(U. de Nantes\)](#) et [Camille Hémet \(Paris School of Economics, PSE\)](#) et relayée dans une tribune publiée le 5 juin 2023 dans le très sérieux journal *Les Échos* réitère un argument similaire après une étude quantitative portant sur le devenir des détenus incarcérés au Danemark pour conduite en état d'ivresse. Ils concluent que la prison n'a pas d'effet dissuasif, que les peines d'emprisonnement ne réduisent pas plus la récidive que les sanctions non carcérales et que globalement l'expérience de la prison est susceptible de générer de la criminalité.

Ces résultats sont terriblement concordants avec l'analyse que défendait déjà Pierre Kropotkine[9] à la suite de son expérience carcérale en Russie et en France. Il la présentait lors d'une conférence donnée à Paris en 1887 : « « Eh bien, malgré toutes les réformes faites jusqu'à ce jour, malgré tous les systèmes pénitentiaires essayés, le résultat a toujours été le même. D'une part le nombre de faits contraires aux lois existantes n'augmente ni ne diminue, quel que soit le système de peine infligée. On a aboli le *knout* en Russie et la peine de mort en Italie – et le nombre des meurtres est resté absolument le même. »[10]

L'absence d'échos des données scientifiques dans le débat public et politique sur les effets de l'incarcération n'est donc pas nouvelle. Il s'agit même plutôt d'une caractéristique du champ carcéral. S'il est un domaine où la politique fondée sur les preuves ne prend pas, ni l'analyse statistique et encore moins les analyses des sciences sociales qualitatives, c'est bien celui de l'efficacité de la prison. On peut dès lors s'interroger sur l'absence d'usage de la preuve scientifique en la matière.

Didier Fassin[11] a souligné la part de jouissance dans l'administration de la peine, doublée de l'indifférence générale face à la souffrance infligée à ceux jugés indésirables[12]. La jouissance devant la peine, une forme de retour du supplice de Damien décrit à l'entame de *Surveiller et punir* par Michel Foucault, justifierait ainsi l'impossibilité d'une reconnaissance factuelle de l'inefficacité de la prison.

Les débats récents autour de la prison, les annonces d'ouverture de prisons de haute sécurité, la mise en cause de régimes carcéraux par le ministre de l'intérieur (appelant à l'interdiction de pratiques récréatives) gagnent également à être comprises, dans le contexte de la montée du brutalisme et des populismes, comme une mise en scène du pouvoir. Georges Balandier[13] a montré que le pouvoir n'est jamais nu, mais qu'il résulte d'une théâtrocratie qui est au cœur de son fonctionnement. La théâtrocratie n'est pas l'œuvre d'un metteur en scène mais le produit d'un gouvernement par les apparences, d'une relation spectaculaire. Prendre au sérieux le rappel de Balandier signifie reconnaître la mise en scène politique du pouvoir et d'en identifier les lieux. Au prix d'un immense coût humain et social, la mise en scène du pouvoir par la prison élude la question de ce que nous faisons des sans-visages enfermés en détention dans des conditions sans cesse dénoncées, de la manière dont collectivement nous faisons l'expérience de la prison et l'envisageons. Interroger le paradoxe qui caractérise le débat sur la prison – l'ignorance des preuves redondantes sur les effets délétères de l'emprisonnement et de ses conditions – et penser à nouveau le sens et les usages de l'incarcération, nécessite de dépasser le spectacle de la prison. C'est ce à quoi invitent les Rencontres estivales autour des enfermements, sous le nom déconcertant de Concertina.

Le concertina est un instrument de musique à vent et à anches libres, une sorte d'accordéon. Il a donné son nom, dès avant la Guerre de 14 -18, à un type de fil de fer barbelé disponible en grosses bobines qui peuvent se déployer comme l'instrument. En choisissant l'appellation Concertina, les Rencontres se devaient de placer leur première édition sous le sceau d'*Une histoire politique du barbelé* d'Olivier Razac, universitaire. La version contemporaine du barbelé, toujours en usage, prend désormais la forme de la surveillance électronique. Efficace et peu coûteuse.

NDLR : article publié dans le cadre d'un partenariat entre AOC et les Rencontres Concertina qui se tiennent du 27 au 29 juin à Dieulefit. Plus d'information [ici](#).

[Frédéric Le Marcis](#)

ANTHROPOLOGUE, PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON ET DIRECTEUR DE RECHERCHE EN ACCUEIL À L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Partager : copier le lien  sur bluesky  sur Facebook  sur LinkedIn  par Mail 

« Concertina 2025 : des rencontres pour repenser la peine et la prison », par Jean-Marie Durand, dans *Les Inrocks* // 20 juin 2025

Les Inrockuptibles



Les Inrockuptibles

Connexion

Je m'abonne »

Concertina 2025 : des rencontres pour repenser la peine et la prison

par Jean-Marie Durand
Publié le 19 juin 2025 à 17h59
Mis à jour le 20 juin 2025 à 11h55



Affiche de la 5e édition de Concertina sur le thème des "Appétits" © Concertina

La 5e édition des Rencontres estivales autour des enfermements, Concertina, à Dieulefit, présidée par la sociologue Pinar Selek, mettra en lumière les expériences de détenu·es et repensera la logique des peines.

Pour sa 5^e édition qui se tient à Dieulefit du 27 au 29 juin, les Rencontres estivales autour des enfermements, Concertina, s'attacheront à défendre les "appétits". Pas l'appétit compris comme un désir de punir, mais l'appétit de philosophie, de fraternité, d'apprentissage, de partage d'expériences. Présidées cette année par la sociologue franco-turque Pinar Selek, qui travaille sur la diaspora politique kurde (qui lui ont valu une arrestation en 1998, des interrogatoires menés sous torture) et milite contre les violences faites aux femmes, ces Rencontres proposent des conférences, ateliers, expositions, projections..., tous animés par le souci de documenter les pratiques d'enfermement et de conjurer la brutalisation du monde.

Ayant, depuis sa création, décidé de s'intéresser aux personnes privées de liberté et de se mobiliser pour leurs droits, Concertina pose un constat préalable, rappellent ses deux cheffes de chantier, Marie Evreux et Elise Buffet : *“L'expérience de la privation de liberté est infiniment plus complexe que la représentation que nous en avons.”* C'est pourquoi il importe d'entendre celles et ceux qui ont traversé cette expérience, de permettre de rencontrer des personnes au long parcours carcéral ou psychiatrique, pour aider à notre compréhension de leur parcours.

Au programme : des ateliers, des conférences, des projections...

La conférence d'ouverture, *“Prendre soin, un horizon politique”*, le vendredi 27 juin à 11 h 30, confiée à Pinar Selek, posera l'enjeu de ces Rencontres. Une table ronde, le même jour à 14 h 30, titrée *“Prisons, médias, opinions publiques, le grand divorce”*, permettra aussi de mesurer combien le traitement du monde carcéral dans la presse bute sur une indifférence, voire un silence relatif, comme le signe que la société de contrôle reste ancrée dans les esprits, en dépit de toutes les études qui tendent à prouver l'inefficacité pratique de l'expérience carcérale.

La pulsion de la sanction ne fait pas l'objet d'un débat public, quand bien même des chercheur-ses ou des artistes, comme la metteuse en scène Lorraine de Sagazan dans sa dernière pièce *Léviathan*, mettent en perspective et en forme cette soif de punir. Un grand entretien avec un ancien détenu, Yannick Deslandes, qui a passé 22 ans en prison, donnera la mesure de cette expérience (le samedi 28 juin, à 12 h 30).

Plusieurs ateliers de restitution sous forme théâtrale, suivis de débats, questionneront en particulier la justice restaurative... Le monde de l'enfermement, sous toutes ses formes infâmes, trouve à Dieulefit le lieu d'une transgression libératrice, d'un appétit de vie.

Concertina, *Appétits*, 5^e édition, Rencontres estivales autour des enfermements les 27, 28 et 29 juin à Dieulefit



Jean-Marie Durand

Arts & Scènes

Concertina 2025 : des rencontres pour repenser la peine et la prison

« Emmanuel Macron, artisan du dérèglement pénitentiaire », par Bernard Bolze, dans *Libération* // 1^{er} janvier 2025

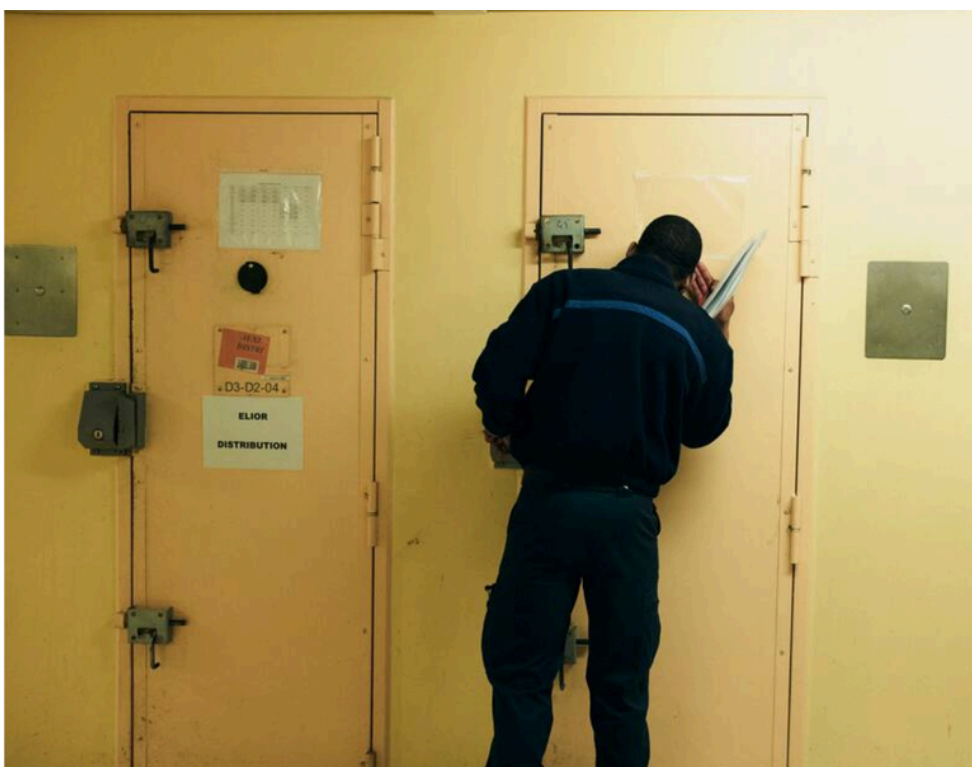


TRIBUNE

Emmanuel Macron, artisan du dérèglement pénitentiaire

Article réservé aux abonnés

Au début de son premier mandat, le Président promettait une nouvelle politique. Sept ans plus tard, la situation est désastreuse, constate le fondateur de l'ONG Prison Insider. Et les annonces du ministre de la Justice, Gérald Darmanin ont de quoi inquiéter.



A Fleury-Merogis, le 31 décembre 2023. (Cyril Zannettacci/Vu pour Libération)

par Bernard Bolze

publié le 1er janvier 2025 à 7h18



Écouter cet article

00:00

00:00



Un joli vent frais soufflait, le 6 mars 2018, à l'École nationale de l'administration pénitentiaire. Emmanuel Macron, jeune président de la République, énonçait ce qui serait sa doctrine en matière carcérale : *«Il en est sans doute qui pensent que ce détour par une réflexion renouvelée sur le sens de la peine est une perte de temps et qu'il faut simplement continuer comme nous le faisons en augmentant constamment le nombre de places de prison. Cette vision-là existe, mais elle fait d'un problème politique, social et moral un problème immobilier, ce qui est toujours commode mais ne le règle pas.»* De ces grandes ambitions, on peine à voir les résultats, et on peut même craindre un complet renversement : dans ses annonces tonitruantes de nouveau ministre de la Justice, [Gérald Darmanin a semblé, avec sa proposition de «prisons à taille humaine»,](#) trouver une autre façon d'augmenter le nombre de cellules et de rendre l'incarcération systématique.

Depuis 2018, les avancées sont au nombre de deux : d'une part, l'arrêt des partenariats public-privé pour la construction et la gestion des prisons, [dénoncés comme trop coûteux par la Cour des comptes](#) ; et d'autre part, [la création de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle](#) pour mieux préparer la sortie de prison.

La mère de toutes les réformes

Mais au-delà, rien de tangible, surtout en ce qui concerne trois points-clés : la surpopulation carcérale, les courtes peines et la construction de nouveaux établissements. Jugeons sur pièces. Macron soulignait en 2018 : *«Nous avons aujourd'hui près de 70 000 détenus dans notre pays, soit un taux qui a presque atteint 100 détenus pour 100 000 habitants. Nous sommes le seul grand pays européen qui a suivi cette tendance à la hausse ; nos voisins allemands ont à peu près 80 détenus pour 100 000 habitants. Le taux d'occupation des maisons d'arrêt est en moyenne de 141 %, 200 % pour certaines d'entre elles...»*

La population carcérale dépasse, en ce début d'année 2025, les 80 000 détenus, soit un taux de détention de 117 pour 100 000 habitants quand celui de nos voisins allemands est désormais inférieur à 70. Le taux d'occupation des maisons d'arrêt est en moyenne de 155,1 %. Cherchez l'erreur.

La fin de la surpopulation carcérale demeure la mère de toutes les réformes. Sans solution, elle explique une grande partie des drames, des aberrations et autres dysfonctionnements qui affectent la population des personnes détenues et, par capillarité, celle des personnels. Elle a «progressé» de quelque 10 000 détenus en huit ans, soit autant que sous le premier septennat de François Mitterrand, traité de laxiste comme Robert Badinter qui était à la manœuvre. Une seule solution ici : ne mettre qu'une personne dans une place, ce que tout conducteur de véhicule a compris et que tout gendarme fait respecter. Ni police ni gendarme pour imposer le droit en prison. La Cour européenne des droits de l'homme, *«aiguillon indispensable»*, tente pourtant de veiller au grain. Sans succès à ce jour.

Marée montante inexorable

«Dix mille personnes sont condamnées chaque année à une peine d'emprisonnement de moins d'un mois, quatre-vingt mille pour des peines d'un à six mois. Les peines inférieures ou égales à un mois seront proscrites. Elles seront proscrites parce qu'elles ne servent à rien si ce n'est à produire des effets contraires à ce qui est recherché.» Ainsi parlait encore Emmanuel Macron en 2018. «Au-delà d'une peine de prison d'un an, le juge d'application des peines ne sera plus saisi, car il n'y aura plus d'aménagement.» Le mécanisme qui prétendait juguler l'inflation carcérale est un échec. Conséquence, la marée montante est inexorable et dévastatrice pour les 80 000 personnes détenues dont la durée moyenne du séjour oscille de dix à onze mois.

Reste la fameuse farce de la construction de prisons pour juguler la surpopulation carcérale :

«J'ai, durant la campagne présidentielle, pris l'engagement de ne pas rompre le cours de l'engagement lancé par mon prédécesseur François Hollande et le plan lancé par le prédécesseur de la ministre, Jean-Jacques Urvoas, qui étaient ces constructions de 15 000 nouvelles places de prison». Plus d'un mandat et demi plus tard, 4 500 places ont été livrées. Nous ne nous plaindrons pas du déficit quand la prison ne souffre pas d'un manque de places mais d'un usage inapproprié du parc existant.

Une question depuis trop longtemps à la merci des idéologues

«Il est évident que parler de dignité, qu'il s'agisse des personnels comme des détenus, n'est pas possible dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.» Nous l'avons compris, la situation n'a fait qu'empirer depuis 2018. Pourrait-il en aller autrement de la dignité ?

Les prétentions du jour sont à la hausse quand les budgets font grise mine. Celui de la pénitentiaire devrait approcher les 5 milliards d'euros en 2025. Beaucoup d'argent ? Sauf qu'il est de plus en plus investi dans la construction de prison (avec le résultat que l'on sait), quand les budgets destinés à l'entretien des locaux existants (et souvent vétustes), à la prévention de la récidive ou à la réinsertion, sont insuffisants et parfois en baisse.

La question pénitentiaire est depuis trop longtemps à la merci des idéologues, ce que la nomination du gouvernement Bayrou tend à confirmer. Et ce, quand les contre-pouvoirs associatifs et les autorités administratives indépendantes, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Commission nationale consultative des droits de l'homme, Défenseure des droits sont ignorés et que certains pensent même à s'en débarrasser. Qui s'étonnera demain que le vent frais se mue en tornade ?

III. Presse régionale

Radio

« Écoutez Concertina sur Radio ici L'Ombre ce week-end », interview de Marie Evreux et Catherine Chemla dans "La Collective", sur Radio Là // 27 juin 2025



Écoutez Concertina sur Radio ici L'Ombre ce week-end

27 juin 2025 11:10 | blog, concertina

Ce week-end, RadioLà accueille a le plaisir d'accueillir sur son antenne **Radio d'ici L'Ombre**.

Ici l'Ombre, c'est une radio éphémère au cœur des [rencontres Concertina](#), qui se déroulent du 27 au 29 juin 2025 à Dieulefit.

Ici L'Ombre rend compte des moments forts de cette manifestation unique en France, en donnant la parole à des personnes privées de liberté, en informant sur leurs conditions de détention et en explorant les mécanismes de l'enfermement.

Au programme, des émissions en public, des directs radio et de la musique.

En écoute sur RadioLà vendredi de 10h à 18h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 12h.

À noter que notre grille habituelle est modifiée en conséquence jusqu'au dimanche 29 juin, 12h.

Consultez la grille des programmes de Radio ici L'Ombre [sur ce lien](#).

Écoutez le direct [sur ce lien](#).

É C O U T E
RADIOPHONIQUE

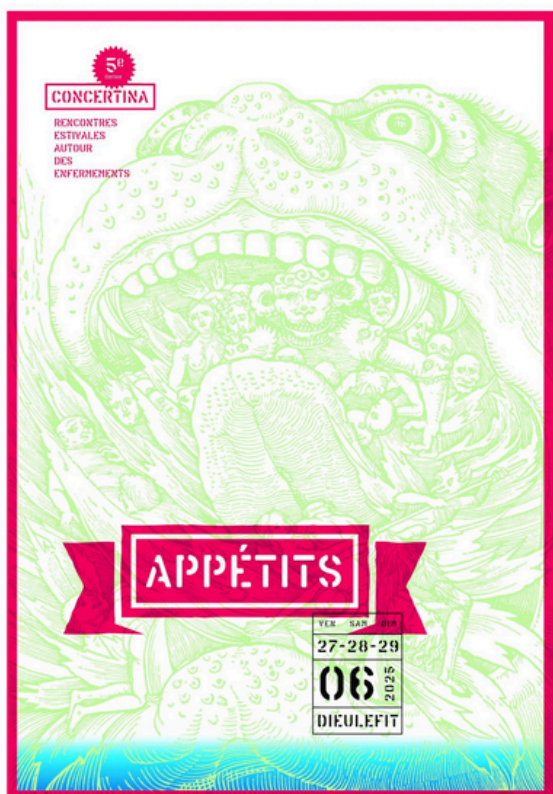


À ne pas manquer ce samedi 28 juin : l'écoute radiophonique du podcast « Les murs ont des oreilles », de 9h à 10h30 à La Halle de Dieulefit.

Le Contrôle général des lieux de privation de liberté (CGLPL) a tourné des podcasts en prison. Diffusion d'un épisode en avant-première.

Une écoute suivi d'un débat, avec Dominique Simonnot (contrôleuse générale des lieux de privation de liberté), Mari Goicoechea (contrôleur en charge des saisines et des enquêtes) et Paul Louchouarn (directeur interrégional des services pénitentiaires Auvergne-Rhône-Alpes), modéré par Pauline Lemaire-Démaret, réalisatrice radio (RadioLà).

« **Rencontres CONCERTINA 2025 | "Appétits"** », interview de **Marie Evreux** et **Catherine Chemla** dans "La Collective", sur **Radio Saint Ferréol** // 24 juin 2025



Rencontres CONCERTINA 2025 | "Appétits"

Radio Saint Ferréol

Diffusé le 24/06/25 dans *La Collective*

Actus En direct Local



Télécharger

Les Rencontres Concertina de Dieulefit s'intéressent aux enfermements depuis 2021. Des rencontres érudites, sensibles et partageuses, porteuses d'espairs et de réflexions collectives. Cette année le thème en est "**Appétits**". On en parle avec **Marie Evreux** et **Catherine Chemla**, respectivement déléguée générale et co-présidente de ces rencontres.

Des appétits qui se déclinent au quotidien, dans les luttes, les fantasmes, pour les corps enfermés ou du point de vue du prédateur. Expos, tables rondes, radio, jeux, conférences, ateliers, projections, écoutes collectives, musique, festins, photographie et céramique, venez vous rassasier sous les grands arbres du Parc de la Baume à Dieulefit.

<https://www.radiosaintfe.com/emissions/details/view/rencontres-concertina-2025-appetits>

« Concertina : trois jours pour penser les enfermements à Dieulefit », interview de Catherine Chemla dans “Quoi de neuf ?”, par Vincent Guigon et Antoine Loistron, sur RCF // 23 juin 2025



QUOI DE NEUF ?

présentée par Vincent Guigon, Antoine Loistron

Chaque jour, un focus sur un événement culturel en Ardèche et en Drôme, les actualités d'une association dans votre ville ou votre village et des initiatives pour favoriser les liens.

Musique, théâtre, littérature, de nombreuses initiatives artistiques en Ardèche et en Drôme

Aux quatre coins de l'Ardèche et de la Drôme, de nombreuses salles accueillent concerts et spectacles pour offrir la culture aux habitants. Nous donnons la parole aussi à nos structures partenaires comme **La Comédie de Valence** et **Lux** qu'à des programmeurs de salles plus ou moins grandes qui facilitent l'accès à la culture à tous et œuvrent au dynamisme de l'Ardèche et de la Drôme. Que ce soit aux **Quinconces** à Vals-les-Bains, au sein des structures de la **SMAC 07** ou dans des cafés associatifs, RCF vous donne à découvrir les rendez-vous artistiques proches de chez vous.

Auteurs, chanteurs, les artistes sont à découvrir sur RCF

Qu'ils soient débutants ou confirmés, les artistes veulent partager avec le plus grand nombre leur message. Que ce soit par l'écriture, le chant, le théâtre, la sculpture, ils ont des choses à dire. RCF vous donne à entendre et à rencontrer ces Ardéchois et Drômois qui ont fait de leur passion artistique leur métier.

Des associations dynamiques

Autant dans les villages du Vercors, des Baronnie ou sur le plateau Ardéchois, que dans les grandes villes telles Aubenas, Annonay, Valence et Montélimar, les associations aident au dynamisme, à vivre des moments fraternels. Qu'elles soient créatrices de solidarité, de découvertes, de rencontres, de préservation du patrimoine, elles permettent la rencontre. RCF leur donne la parole pour présenter leurs actions et leurs activités.



23 juin 2025

Concertina : trois jours pour penser les enfermements à Dieulefit



10 min



Du 27 au 29 juin, a lieu à Dieulefit les rencontres Concertina. Un festival pour penser les enfermements, pour s'interroger sur l'un des enjeux majeurs de nos sociétés, en présence de chercheurs, artistes, témoins. Cette année, la thématique de l'appétit sera déclinée.

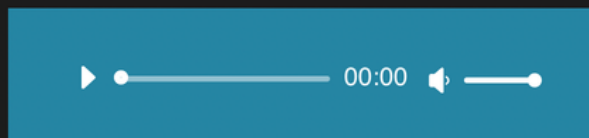
Droits image: © Association Concertina

« Enfermements : Concertina met les pieds dans le plat », interview de Catherine Chemla et Elise Buffet dans “Le direct”, par Marin du Couëdic, sur Radio là // 17 juin 2025



Enfermements : Concertina met les pieds dans le plat

17 juin 2025 10:55 | Interview



Les Rencontres Concertina, ce sont trois jours d'échanges, d'ateliers, de conférences, de spectacles, de projections et moments conviviaux autour d'un thème brûlant : les enfermements.

L'édition 2025 se tient du 27 au 29 juin à Dieulefit, et cette année, elle explore un mot à la fois banal, politique et poétique : « Appétits ».

Pour en parler, nous recevons Catherine Chemla, co-présidente de Concertina, et Elise Buffet, chargée de production pour cet événement.

Infos pratiques & programme [sur le site de Concertina](#)

Interview : Marin du Couëdic

Musique : Florence + The Machine – Hunger

Télécharger



<https://www.radiola.media/interview/enfermements-concertina-met-les-pieds-dans-le-plat/>

Presse écrite

« Ces céramistes rendent hommage aux recettes des prisonniers et déportés », par Josiane Froustey, dans *Le Dauphiné Libéré* // 29 juin 2025

14 | Actu locale Drôme provençale

Dieulefit

À Concertina, les céramistes rendent hommage aux recettes des prisonniers et déportés

À Dieulefit, dix céramistes ont dressé une table symbolique en mémoire des recettes imaginées par des prisonniers. Une exposition bouleversante, entre création artistique et devoir de mémoire, s'est tenue au Lavoir dans le cadre du festival Concertina.

Initiée par Alain Baraquier et Christine Macé, l'exposition installée au Lavoir de la rue Basse pendant les trois jours du festival Concertina, les 27, 28 et 29 juin, a offert un moment de profonde émotion et de réflexion. Ce projet artistique singulier a redonné vie à des carnets de recettes bouleversants, retrouvés au fil des décennies, et présentés sous forme de facsimilés dans l'installation intitulée *Les festins imaginaires*.

Des fragments de mémoire

Écrits par des détenus des camps de concentration, du goulag ou de prisons japonaises, ces carnets témoignent de la puissance de l'imaginaire face à la faim, mais aussi de la volonté farouche de survivre. Collectés par la documentariste Anne Georget, ces fragments



Une exposition très visitée dans le cadre de Concertina.
Photo Le DL/J.F.

de mémoire racontent des plats rêvés, minutieusement décrits alors que leurs auteurs mourraient de faim.

En écho à cette exposition, dix céramistes du pays de Dieulefit ont répondu à l'appel de Concertina pour créer une *Table symbolique*. Sur les rebords du Lavoir, chacun a façonné une assiette, un bol et un gobelet destinés à accueillir un festin... Qui n'arrivera jamais. Les œuvres, toutes originales, exprimaient avec force l'émotion, la mémoire et la résilience. Certaines pièces incorporent du fil de fer barbelé, d'autres por-

taient des inscriptions poignantes comme *Simone Weil 78651, matricule d'une déportée à Auschwitz-Birkenau*. Porcelaine cuite à 1260°C, terre crue, émaux dorés : chaque objet racontait une histoire.

● Josiane Froustey

Les artistes Corinne Laval, Vincent Durieux, Célia Trottier, Sonia Deleani, Tristan Chaillot, Sandrine Valézi, Chloé Synajko, Cecilia de Bastiani, la Poterie de Dieulefit et Christine Macé ont transformé la matière en mémoire vivante, tissant un lien émouvant entre l'Histoire et la création contemporaine.

Le Dauphiné Libéré
Lundi 23 juin 2025

Actu locale Drôme pro

Dieulefit

Rencontres Concertina: les "Appétits" face à la privation de liberté

Concertina revient, du 27 au 29 juin, à Dieulefit. Ces rencontres sur le thème de l'enfermement seront organisées, cette année, sous le prisme des "Appétits". Un moyen de poser des questions sociétales sous un nouvel angle.

Du 27 au 29 juin, Concertina revient pour sa cinquième édition. Trois jours de rencontres autour des enfermements, sur le thème "Appétits": un rendez-vous libre et engagé entre témoignages, débats, arts et réflexion collective.

Intitulée "Appétits", cette édition célèbre les désirs qui persistent malgré l'isolement. La soif d'apprendre, le besoin de justice, le goût des autres et l'appétit de liberté. Autant de sujets qui seront décortiqués. Fidèle à son esprit pluridisciplinaire, Concertina réunit près de 80 intervenants: anciens détenus, chercheurs, artistes, avocats, soignants pour penser ensemble ce que signifie être enfermé aujourd'hui.

Présidée cette année par Pinar Selek, sociologue et conteuse, toujours poursuivie par



Sociologue, militante antimilitariste et éco-féministe, Pinar Selek, présidera cette 5^e édition. Archives photo Le DL

la justice turque, Concertina reste fidèle à sa vocation: croiser les regards, les disciplines et les vécus dans un espace ouvert, festif et réflexif. Témoignages, conférences, débats, spectacles, ateliers, expositions et musiques à danser forment un programme dense, engagé et gratuit.

● **Le programme**
Gilles Martin, ex-boxeur professionnel et pair-aidant

(accompagnement par une personne ayant une expérience de vie et de rétablissement avec une maladie, à une autre personne vivant une expérience similaire), proposera des ateliers de boxe et partagera son histoire. Didier Fassin, professeur au Collège de France, donnera une conférence majeure. Carole Guillerm (à l'origine du restaurant bistrannique *Les Beaux-Mets*, installé dans la

prison des Baumettes) et le chef étoilé Michel Portos évoqueront la réinsertion par la cuisine. Les psychiatres Mathieu Bellahsen et Maria Vlad interviendront sur la contention. L'historienne Véronique Blanchard éclairera le sort des jeunes filles face à la justice.

Parmi les autres temps forts, le témoignage bouleversant de Mohamedou Ould Slahi, ancien détenu de Guantanamo, accompagné de son avocat Sylvain Savolainen, et une discussion entre Laure Heinrich, Mattias Guyomar (Cour européenne des droits de l'homme) et Julien Da Costa sur les infractions sexuelles et la justice. La rencontre entre Jean-Marie Delarue, ancien contrôleur des lieux de privation de liberté, et François Saint-Pierre, avocat, posera la question centrale: quels chemins pour aller vers sa liberté?

En ouverture, une journée interprofessionnelle mêlera justice, santé, social et culture les 26 et 27 juin à La Halle de Dieulefit.

● **Josiane Froustey**

Les rencontres sont libres d'accès et gratuites. Plus d'informations sur le site internet concertina-rencontres.fr.

« Lever de rideau sur les "Appétits", thème de la 5^e édition de Concertina », par Josiane Froustey, dans *Le Dauphiné Libéré* // 23 juin 2025

LE DAUPHINÉ libéré

Dieulefit

Lever de rideau sur les "Appétits", thème de la 5^e édition de Concertina

Les Rencontres estivales de Concertina sont devenues le rendez-vous incontournable annuel pour ceux qui s'intéressent à la personne privée de liberté. Le jeudi 23 janvier au soir à la Halle, pour la 5^e année, le rideau s'est levé sur les prochaines rencontres des 27, 28 et 29 juin.

« **L**es lieux d'enfermement recèlent les frustrations les plus grandes et les appétits les plus fous. La captivité les aiguise. Les appétits d'enfermement sont favorables au manche qui cogne, au contrôle des individus, de la mainmise sur leur corps à celle sur leur esprit. Voilà revenu le temps de l'affrontement des appétits. Concertina donne à rencontrer des personnes au long parcours carcéral ou psychiatrique. Ces personnes témoignent d'un appétit de résilience, de philosophie, de fraternité, d'apprentissage, de bons mets, de partage toujours. »

La Turque Pinar Selek présidera cette 5^e édition de Concertina. Sociologue, écrivaine, mi-



Pinar Selek, sociologue, écrivaine et militante non violente, présidera cette 5^e édition de Concertina. Photo Le DL/J.F.

litante non violente, elle a connu la prison et ses drames, la torture. Vingt-six ans après son arrestation, un cinquième procès est en cours. Exilée en France depuis 2011, elle poursuit son engagement contre toutes les formes de domination.

En quête de bénévoles et d'hébergements

Les Rencontres de Concertina, ce sont cinquante évène-

ments, cent intervenants, ateliers, tables rondes, fabriques, rencontres philosophiques, spectacles, conférences, films et expositions. Pour mener à bien l'accueil et l'organisation nécessaire à cet événement, l'association cherche des bénévoles et des hébergements gratuits principalement sur Dieulefit et Le Poët-Laval. Les propositions peuvent être faites sur le site de Concertina (concertina-rencontres.fr).

● Josiane Froustey

Trois "Extras" en partenariat avec Concertina

Avant fin juin, Concertina s'associe avec des intervenants du territoire pour proposer trois rendez-vous, les "Extras".

► Concertina et Passerelles présentent *Un hangar sur le port*, un film d'Olivier Bertrand suivi d'un dialogue

entre le réalisateur et Assane N'Daw, de l'association Forum réfugiés. Le jeudi 27 mars à 20 heures à la Halle de Dieulefit.

► Concertina sera présent avec la Comédie de Valence dans le cadre du Parcours à Facettes pour *Justice en exa-*

men. Un débat suivi de la représentation à 21 heures de la pièce *À huis clos*.

► Projection du film *Borgo* de Stéphane Demoustier, suivie d'un débat animé par Concertina. Le mardi 20 mai à 20 heures au cinéma de Bourdeaux.

Concertiniouzes : journal du soir artisanal

SAMEDI 28 JUIN 2025

Concertiniouzes

N° 3

JOURNAL DU SOIR ARTISANAL

QUOTIDIEN

PRISON DE
KATAMALA

DÉTENU

NOM :
PRÉNOM :
MATRICULE :

BLOC 1

LE BRAQUEUR

Vous avez été condamné à 15 ans de prison. Vous avez commencé par voler des téléphones. Votre spécialité désormais est le braquage dans des banques et des supermarchés pour expatriés.

C'est la troisième fois que vous êtes incarcéré, rien ne vous impressionne. Vous connaissez le fonctionnement de la prison et l'importance de bien s'entendre avec les chefs de chambre pour bénéficier de rations alimentaires complètes et des activités des associations qui interviennent en prison.

S'il le faut, vous n'hésitez pas à voler ou à menacer pour avoir ce dont vous avez envie. Concrètement, si une ration traîne elle deviendra vôtre.

Vos proches vous apportent un panier repas toutes les semaines.

JOUR	RATIONS ALIMENTAIRES
1	
2	
3	
4	
5	

Venez jouer à Katamala Riche ou pauvre, braqueur, migrant, mineur, ayant commis un crime ou un délit : les cartes sont distribuées. C'est Katamala, le jeu de rôles auquel vous invite une équipe de chercheurs. Selon la carte que vous aurez en main, vous éprouverez une semaine en prison, le tout en trois heures de jeu. Il faudra faire avec ! Plusieurs chercheurs ont contribué à élaborer ce temps ludique. IL s'agit de faire l'expérience des ressources en détention. Ici, manger ne dépend pas seulement de la présence ou de l'absence de ressources alimentaire mais aussi de la capacité à négocier l'accès à ces ressources. Ceci avec l'institution pénitentiaire, mais aussi le gouvernement informel de la prison. Le tout en mobilisant sa propre expérience du monde carcéral, ses capacités financières, son réseau, ses soutiens extérieurs. Pas d'équité là non plus - tout dépend des cartes en main...

« Je suis pour l'effervescence convergente »

Pinar Selek écrivaine, conteuse et chercheuse... militante aussi est présidente "marraine" de la cinquième édition de Concertina.

Quelles sont vos préoccupations actuelles?

Je veux tisser des réseaux transnationaux qui mutualisent les ressources collectives. Je suis en lien avec beaucoup de luttes, en Arménie, en Palestine, en Turquie et en ce moment je suis proche des femmes iraniennes: le mouvement "Femmes, vie, liberté !" Cela dit, je ne fais pas de hiérarchies. J'essaie de trouver un , pas délaisser mes autres luttes, auxquelles je suis fidèle les luttes féministes anti militaristes, anti frontières...

Pourquoi être marraine de Concertina?

J'étais déjà dans des luttes anti-carcérales en Turquie. En arrivant en France j'ai perdu mes repères. Rencontrer Prison Insider m'a allégée : on pouvait mener des actions ensemble. Le relationnel compte beaucoup. Quand on est connecté aux personnes, on peut monter de beaux projets. Concertina a du sens : être sur le terrain social mais aussi mettre en question tous les dispositifs de pouvoir dans les sociétés de manière accessible et ouverte c'est génial. Je suis reconnaissante envers ces amis qui m'ont ouvert la porte.

Quel événement vous a marquée sur le festival?

Le spectacle "Rapprochons-nous" était incroyable. On abordait les mêmes thématiques sans s'être concertés. Notamment la fragilité : comment créer des miracles avec deux corps indépendants, en faisant attention à l'autre. Le tout c'est de tenir ensemble.

Quelle est selon vous la place de l'art au sein des luttes sociales, celle des contes par exemple?

Là où j'ai grandi, ils faisaient partie de la vie. Ils permettaient d'imaginer, de créer, de croire qu'il n'y a pas d'impossible. J'ai commencé à conter très tôt. J'ai l'appétit de la poésie. C'est une beauté qui ne pèse pas. Comme une symphonie, une harmonie Ma vie DOIT être poétique.

Qu'aimeriez-vous transmettre au public avec vos interventions ?

Deux choses : d'une part, nous ne sommes pas impuissantes mais fragiles et interdépendantes. D'autre part, il n'est pas facile d'agir dans l'urgence tout en prenant le temps de penser, pourtant ces deux mouvements doivent s'articuler, co exister et se nourrir. Je suis pour l'effervescence convergente.

Et quel sentiment impulser aux personnes qui s'intéressent aux questions de justice sociale ?

Penser à s'ouvrir, à se nourrir des différentes critiques sociales et surtout inclure d'autres expériences d'oppressions dans l'équation.

D U V É C U C O C O

« Il m'a fallu quelques mois pour réaliser que j'étais en détention »

Justine Audoin, 34 ans, est devenue chef de cuisine à Paris.

Un after après une grosse soirée, j'avais de la drogue qui n'était pas à moi. Tout le monde a mal réagi. Alice s'est endormie et a perdu la vie. J'ai été condamnée pour homicide involontaire.

Il m'a fallu quelques mois pour réaliser que j'étais en détention, après une certaine forme de sidération. Le temps de s'acclimater à un environnement différent, avec ses propres codes, ses règles, la douche 3 fois par semaine. J'ai dû accepter.

Pour avancer, j'ai éliminé ma part de révolte. J'ai vraiment réalisé les risques en consommant des drogues. J'ai croisé beaucoup de détenu.es avec des parcours compliqués. Moi je viens d'un milieu privilégié. Je m'en suis voulu de mes mauvais choix.

En prison, tout le monde aime cuisiner quelque chose qui nous rattache à l'extérieur, qui nous permet de nous approprier le lieu. Il faut aussi beaucoup d'ingéniosité ! Par exemple, un caillou dans une bouteille pour monter les blancs en neige, des pots de yaourts pour les pesées. La cuisine, c'est technique, rigoureux. En prison, mon niveau a beaucoup progressé !

« Je suis la voix de ma sœur »

Ramla Dahmani est la sœur de Sonia Dahmani, avocate incarcérée en Tunisie

Quand ils ont attaqué, on était toutes les deux réfugiées à la

maison du Barreau enfermées dans les toilettes. La dernière chose que ma sœur m'a dite, c'est « reste calme. Ils vont m'emmener pour longtemps. Fais en sorte que je ne sois pas oubliée ». L'attaque a duré trois minutes. J'ai pris une gifle.

Depuis, j'ai maintenu le lien, on a monté un comité de défense, mis en une logistique pour les repas, les habits. En octobre j'ai dû rentrer de Tunisie parce que je courais des risques. Je gère de Paris.

Ma sœur est en prison pour avoir dénoncé du racisme, des arrestations arbitraires. C'est un décret présidentiel qui permet cela. Elle ne subit pas seulement la privation de liberté mais aussi de l'acharnement, des sévices. On essaie de la faire craquer. C'est une situation absurde dans laquelle j'essaie de garder espoir. Le combat aide à tenir. Je suis ce qu'elle m'a demandé d'être : la voix de ma sœur.

On peut se laisser prendre dans la culture de l'entrave

Mathieu Belhasen est psychiatre, auteur d'Abolir la contention

Ce que j'appelle le système contentionnaire c'est l'enfermement dans l'enfermement, attaché à un lit. Ce que j'ai dénoncé pendant le 1^{er} confinement, Défenseur des droits et tribunal administratif m'ont donné raison.

La pratique psychiatrique peut tourner à l'infantilisation ajouter de la pathologie à la pathologie (...) On peut se laisser prendre dans la culture de l'entrave. Mais on peut aussi se former aux droits par des patients, c'est une façon d'apprendre notre métier.

ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-

Appétit aux Beaux mets

Depuis novembre 2022, aux Beaux Mets, à Marseille, Carole Guillerm compte plus de 10000 convives. « L'appétit, c'est ce qu'on leur souhaite à table. C'est aussi l'appétit de savoir comment fonctionne la prison. Et puis celui de l'équipe : se mettre en mouvement dans un univers très marqué par les contraintes. On leur donne envie de faire quelque chose".

Face à la mer... au parc de la Baume

"C'était un moment suspendu. En mer on découvre à la fois un univers déserté et un monde qui a tous les signes du capitalisme". Sur les photographies, des corps en suspens. Repliés, presque absents. Grégoire Korganow capte ce que le mouvement retient, ce que l'espace contraint et imprime dans la chair. *Face à la mer* naît d'un voyage en cargo, cinquante jours en mer, vingt-quatre hommes, un huis clos à ciel ouvert. Il y

découvre une usine flottante, traversée par la solitude. À terre, ses images racontent les silences du large, et l'environnement des travailleurs loin de leur famille.

Des mondes à portée de voix - chronique de Cécile Rambourg

« La consigne que je m'étais fixée à Concertina, c'était de ne pas jargonner. » En 2024 la sociologue Cécile Rambourg a écrit une chronique de l'événement. Elle s'est autorisée à dire ce qui la questionnait, sans filtre académique. L'enjeu des intervenant.es?

Conserver la capacité à problématiser, tout en inventant de nouvelles formes de communication. Elle voit en Concertina un pari audacieux : provoquer la mixité, avec la convivialité comme outil majeur. Chronique sur le site de Concertina.

Jacques, l'invisible indispensable...

Jacques s'occupe des "soulagements" : propreté des sanitaires, gestion

des logements, traitement des déchets... Il dépanne, sur tous les fronts. Bénévole à Concertina depuis 4 ans, il ouvre sa maison aux interventions et aux conférences. Installé dans la Drôme il y a 14 ans, Jacques est un habitué, un impliqué, un incontournable. Il tient à faire le lien entre divers.es acteur.ices, mais son engagement dépasse le cadre de Concertina : en parallèle, il intervient comme curateur auprès d'une artiste autiste, familière de l'enfermement médical. Et pour 2026, cette fois, il prépare une intervention.

Et aussi 80 bénévoles

Environ 80 bénévoles de tout âge, de tous horizons sont impliqués.es. Toute l'année, certain.es planchent sur la programmation, l'organisation, la communication. Sur place, le bar, l'accueil, la signalétique et bien d'autres choses. Indispensables aussi. Merci !

VENDREDI 27 JUIN 2025

Concertiniouzes

N° 2

JOURNAL DU SOIR ARTISANAL

QUOTIDIEN

**« Tu peux intervenir aux Baumettes à Marseille ?
Pour quoi faire ? À toi de trouver. »**

Chef étoilé, Michel Portos a une idée : cuisiner avec des détenus, leur offrir autre chose que la routine. « J'ai décidé de ne travailler qu'avec des produits frais. Avec leur aide, on a préparé à manger pour 1800



personnes en 48h. C'était une première. » Habitué des grandes cuisines, le chef anime ponctuellement des ateliers culinaires dans les prisons. Il ne vient pas « pour sauver », dit-il, mais pour partager. « Ce qui les touche, ce n'est pas seulement que je cuisine. C'est qu'un gars de l'extérieur

prenne la peine de venir. » Avec les détenus, il parle beaucoup, de tout sauf de leur passé : « C'est un principe. On ne demande jamais ce qu'ils ont fait. » « La cuisine est un prétexte. Ce qui m'intéresse, ce sont les gens. Leurs parcours. Leur humanité. »

Un chef en prison, la cuisine pour restaurer le 28.06 à 11h au parc de la Baume

“ Je rêvais de marcher dans une rue infinie. C’est mon appétit”

Mohamed Ould Slahi a été illégitimement détenu au camp de Guantanamo entre 2002 et 2016.

Comment votre vie a-t-elle basculé ?

Je n’oublierai jamais ce jour où elle a été complètement détruite. Je suis rentrée de mon travail à 16 heures, des policiers étaient là. C’est le début de mon enlèvement. J’ai en tête l’image de ma mère dans le rétroviseur et cette image qui disparaît pour toujours. Elle est décédée 11 ans après le début de ces années de douleur, de torture, de viols. Oui je peux dire que ma vie a complètement changé. Avant d’être arrêté, j’étais sociable. Cela fait partie de ma culture mauritanienne. Désormais, j’ai du mal à aller vers les gens. La personne que j’ai été est morte.

Que s’est-il passé en détention ?

Ceux qui m’ont enlevé considéraient que je refusais de coopérer. Quand ils m’ont torturé, je les ai prévenus : vous allez avoir à faire avec quelqu’un qui n’est pas moi. J’ai été le premier condamné à la peine de mort à Guantanamo, je n’oublierai jamais le jour où j’ai été choisi. J’ai aussi passé quatre mois à l’isolement, sans savoir le jour et la nuit, sans voir le soleil se lever et se coucher. J’ai vu la mort à plusieurs reprises.

Comment avez-vous remonté la pente ?

Il y a eu beaucoup de combats d’avocats, d’organisations non gouvernementales... J’ai fini par recevoir un passeport. Désormais je suis naturalisé citoyen des Pays-Bas, citoyen européen. J’ai un enfant de dix ans dont la mère est américaine. C’est dingue je suis heureux ! Chaque jour, j’essaie de défendre la cause des droits humains, d’aider d’autres personnes.

Après cette quinzaine d’années en détention, on peut pardonner ?

J’ai décidé de le faire, dès le début de ma libération. Les autorités, ceux qui m’ont enlevé, mes geôliers... Même le procureur, qui a démissionné après avoir appris que j’ai été torturé. Nous sommes devenus amis ! J’ai pardonné, non pas pour me présenter comme quelqu’un de bien, mais parce que c’était nécessaire pour ma survie. Ce qui a aussi été nécessaire, c’est l’écriture. D’abord en cachette. Je voulais dire mon histoire...

Que vous inspire le mot « appétits » thème de Concertina 2025 ?

J’ai un appétit qu’on ne peut jamais satisfaire : marcher dans la ville. Chaque jour, je prends mon thé et je commence à marcher. Je marche parce que pendant quinze ans, marcher c’était mon rêve en prison. Je rêvais de marcher dans une rue infinie. C’est mon appétit.

Ce que Guantanamo fait aux hommes. Samedi 27 juin, atelier à 11h Parc de la Baume.

D U V É C U C O C O

“Un seul objectif : obtenir le statut d’homme libre”.

Eric Jayat, 20 ans de peine, est devenu entrepreneur forestier.

« Je suis rentré à 18 ans et sorti à 38 ans. A part le corps vieilli, rien n’a changé. Je ressens encore la compression temporelle. On ne conçoit rien quand on est en détention. On se crée un avenir, un passé et un présent mais sans présent il ne se passe rien ! C’est impossible de construire quoi que ce soit (...) et à la sortie on doit réapprendre beaucoup de choses. On n’est pas des citoyens, on n’est pas considéré, on est en marge de la société. La seule chose intéressante en prison c’est la possibilité d’obtenir un aménagement de peine. J’ai gagné 5 ou 6 ans avec des diplômes qui n’ont servi à rien. Mon diplôme en informatique était complètement obsolète quand je suis sorti. Toute mon énergie et mon intelligence étaient mises au service du meilleur moyen d’en finir, pour obtenir le statut d’homme libre. Je militerai le restant de ce qu’il me reste à vivre et à intervenir sur des sujets qui me tiennent à cœur, mais sans avoir d’espoir de voir les choses changer. Ça me redonne la pêche !

Samedi 28 juin, 11h, atelier Une dent contre la misère, chapiteau du parc de la Baume

« Mon appétit c’est me réapproprier la vie »

Yannick Deslandes, auteur de Au-delà des murs, 22 ans de prison...

Mon enfance a été un désastre. Entre 6 et 8 ans, je restais dans la rue le plus tard possible à la Goutte d’Or, au moment du grand boom des stupéfiants. Vers 8 ans, l’école a fait un signalement. J’ai fait trois foyers où là aussi j’ai reçu des coups de ceinture et des coups de poing, tout ce que je connaissais déjà. J’ai appris à voler, à fumer du cannabis (...) A 16 ans, j’ai été en prison pour trafic de drogue... Je me suis sevré, mais j’ai continué à trafiquer. Je ne savais rien faire d’autre. J’ai repris 4 ans. Mon compagnon de cellule m’a conseillé d’apprendre à lire et à écrire. J’ai commencé à employer des mots que je ne connaissais pas. Mais je voyais toujours l’illégal, comme solution pour m’en sortir, je pensais que la société n’était pas faite pour moi. Retour en détention. « A l’isolement, la seule arme pour survivre, c’est le stylo ». Yannick Deslandes continue une thérapie, des études, est de nouveau arrêté, écrit, publie. « A un moment, je me suis dit cette vie-là n’est pas pour moi(...) Aujourd’hui, mon appétit c’est apprendre, me réapproprier la vie, et aussi je veux aider, témoigner pour prévenir la délinquance

ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-

« Si t'es le maître du monde, tu peux tout faire. »

Ils ont entre 10 et 13 ans. Autour de la table, les enfants d'une école et ceux de l'ITEP questionnent la règle, la justice, la punition. C'était vendredi matin, au forum des enfants citoyens.

Le maître du monde ?
« Ça existe pas. »
« Bah si, Poutine. »
Pour faire respecter une règle, les réponses fusent : la ceinture, la punition, ou simplement « lui dire gentiment ». Un vol à main armée ?
« Ça dépend. Si c'est pour sa mère malade... »

Et demain ? Peut-être des lois plus dures pour ceux qui polluent. Ils tâtonnent, imaginent, s'interrogent. Et sans le dire, dessinent déjà les règles d'un monde plus juste.

120 litres de gingembre

Jacqueline et Marie-Hélène ont épluché 12 kilos de petites racines. Elles les ont mixées, essorées... Ce jus maison est servi au bar de Concertina, au

Parc de la Baume. Ça vaut le coup !

Qui est laissé de côté ?

Jeudi, une trentaine de personnes ont participé à la Journée interprofessionnelle autour de la question des droits culturels.

« On n'a pas raison contre les autres, mais avec eux. » Jean-Pierre Chrétien Goni mène l'échange. Il ne s'agit plus seulement d'accès à la culture, mais de représentation, de voix, de pouvoir partagé.

Le droit culturel ?
« C'est laisser la place aux minorités pour qu'elles existent de manière digne ». S'assimiler c'est s'appauvrir. Il n'y a pas une, mais des cultures. Et c'est ensemble qu'elles prennent sens. Le mot d'ordre : développer des espaces relationnels.

Festins imaginaires au lavoir

« Que ce soit à Guantanamo, au goulag, ou dans les « camps de

concentration, dans tous les lieux où on affame les gens, ceux-ci écrivent des carnets de recettes pour partager ce qui fait la sève de la vie » rappelle Christine Macé. Ces carnets sont exposés au Lavoir. Mais pas tout seuls. La céramiste, et habitante de Dieulefit a lancé un appel : fabriquer une assiette, un bol, un gobelet en lien avec les carnets. Barbelés et porcelaine, grès brut, terre crue, et bouts de ficelles... Ainsi, le lavoir devient la table d'un festin imaginaire...

Dernière minute : ateliers intervertis

Les horaires de deux ateliers samedi au Parc de la Baume ont été échangés : Soif d'apprendre (avec l'association Albin) a lieu à 11 heures alors que Sociologie artisanale et collective (inspirée des ateliers de la prison des Baumettes) est proposé à 16h30.

CONCERTINA

JEUDI 26 JUIN 2025

Concertiniouzes

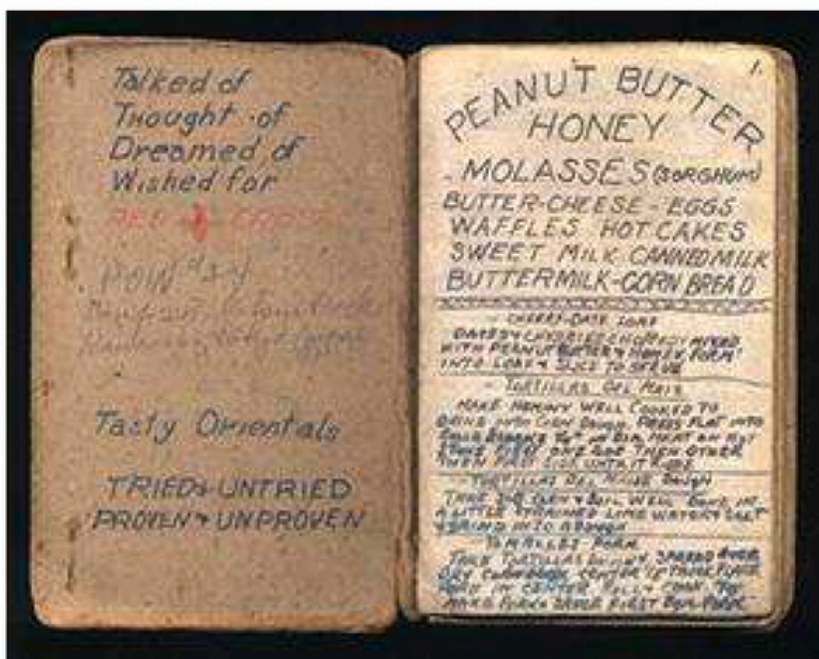
N° 1

JOURNAL DU SOIR ARTISANAL

QUOTIDIEN

Des recettes pour rester debout

Depuis 1992, Anne Georget explore à travers ses documentaires ce qui, dans les contextes d'enfermement extrême, permet de résister à la déshumanisation. Elle partage un travail singulier : l'histoire de carnets de recettes rédigées secrètement en camps de concentration. Ces menus imaginaires, écrits par les détenu.es au péril de leur vie, représentent des brèches dans des mondes clos. Ce qui



pourrait sembler dérisoire, consigner des plats qu'on ne goûtera pas, ouvre en réalité un espace d'échange et de mémoire. Dans ces recettes circulent des bribes de la vie d'avant, des souvenirs tus, des dialogues entre cultures, des gestes pour se redire encore humain. Ces écrits révèlent une force : celle de l'esprit qui, même acculé, s'acharne à inventer des stratégies pour rester debout. À travers ces fragments, Anne Georget invite à écouter ce que murmurent ces carnets : un refus silencieux de se laisser dissoudre, et un désir obstiné de demeurer vivant.

Le film *Festins imaginaires* est projeté vendredi 27 juin à 14h30 à la Halle en présence de la réalisatrice

“Remettre de la parole et du dialogue autour de la prison est plus que salutaire”

Jean-Charles Froment est professeur de droit public, chargé de mission auprès du directeur de l'Administration pénitentiaire.

Qu'est-ce qui a changé dans le métier de surveillant ?

Le point de bascule a lieu à la fin des années 70, lorsque la prison s'ouvre à des intervenants. Cela signifie des regards extérieurs et une organisation interne, avec des activités. Au début des années 80, les droits des détenus se renforcent, ce qui constitue un autre facteur de changement important. Il a fallu que les surveillants s'adaptent à un certain nombre d'obligations dans ce domaine, ce qui peut être perçu comme une forme de dépossession.

Les prises en charge sont aussi plus diverses, avec différents quartiers, selon l'âge, la violence, le degré de radicalisation... Avec une diversification des fonctions. Si le surveillant de courserie est le plus impliqué dans la relation aux détenus, il y a ceux qui sont focalisés sur la sécurité y compris extérieures.

Comment la formation accompagne-t-elle cette évolution ? On recrute de nouveaux profils ?

Dans les années 90 le cadre devait évoluer avec une formation de huit mois. Mais vu l'accroissement de la population carcérale, l'insuffisance des effectifs, cela n'a pas été fait. Elle demeure centrée sur la sécurité, même si on a introduit quelques modules de prise en charge de différents publics. Aujourd'hui, pour essayer de renforcer l'attractivité, le recrutement exige le bac et la formation doit durer huit mois. Quant aux profils, c'est une continuité. On ne devient jamais vraiment surveillant par projet, par vocation, mais toujours par défaut. C'est plutôt un public en difficulté qui se dirige vers cette profession.

Pourquoi les surveillants sont-ils exaspérés?

Cela n'a pas grand chose à voir avec la façon dont ils sont traités. Le problème vient des conditions de travail et de la surpopulation carcérale qui ne cesse de croître. Au quotidien cela rend impossible le travail des agents. Il y a beaucoup de souffrance, beaucoup de mal être, peu de motivation. L'absentéisme est énorme, jusqu'à 30% en région parisienne. Tout le monde s'accorde pour reconnaître que la situation est explosive dans les établissements.

Que vous inspire le thème Appétits?

Je le voyais moins comme un appétit de pouvoir ou de puissance que comme l'expression du désir. Comment l'appétit peut-il encore exister chez les détenus ? Concertina est l'un des rares endroits où on peut parler de ces questions de façon décroisée, sans partir d'un point de vue prédéfini. Remettre de la parole et du dialogue autour de la prison est plus que salutaire.

Syndicats pénitentiaires: la toute puissance? Vendredi 27 juin à 14h30 Parc de la Baume à une version exacerbée de la société.

D U V É C U C O C O

« Je me suis promis d'aider les autres »

Corentin Blanchard, ancien détenu, aujourd'hui poète et formateur.

« Mon père était routier, il nous a abandonné et ma mère m'a élevé seule. Tout se passait bien jusqu'à mes 8 ans, jusqu'à ce que ma mère et ma sœur ont tenté de se suicider devant moi. Livré à moi-même, j'ai sombré dans la délinquance. J'ai fait de mauvaises rencontres. Il y avait beaucoup de violence en moi. Entre 14 et 18 ans, j'ai eu sept incarcérations ».

Plusieurs crans dans la délinquance le conduisent à plusieurs séjours en prison. Il s'y forme en ébénisterie, menuiserie, trouve du travail chez EDF mais replonge, avant de changer de vie. « Ma dernière incarcération m'a fait prendre conscience de ce que j'étais capable de faire. J'ai fait un vrai travail sur moi. Je me suis promis d'aider les autres, mes petits frères ».

Grand Entretien le 27 juin à 12h30 au Chapiteau du Parc de la Baume

«Parfois il suffit d'une main tendue»

Youssef Rhnima, 37 ans, 14 ans en détention. Sociologue, auteur d'un livre sur l'environnement carcéral.

« J'ai grandi dans des foyers entre 7 et 17 ans, puis on m'a dit débrouille-toi ! Alors j'ai commencé par des petites bêtises. Comme j'étais assez doué, j'ai commencé à gagner de l'argent, à faire de plus grosses bêtises. Trois ans et demi après, j'étais condamné.

A Fleury, j'ai été à l'isolement pendant sept mois. Très dur. La

promenade c'est dans la cellule d'à côté. On vous réveille chaque heure, cela influe sur le sommeil, l'état général. Je cherchais une issue. Je l'ai trouvée à la bibliothèque dans un livre déchiré, le guide du Prisonnier de l'OIP. J'ai appris que j'avais le droit de reprendre une scolarité. A ce moment-là, selon les tests, j'avais un niveau CM2... Petit à petit j'ai passé les diplômes (...) Un jour on m'a dit que je pouvais faire des études supérieures, une victoire (...).

La prison, c'est un système qui ne fonctionne pas, qui crée davantage de souffrance qu'il n'en répare. Un endroit hostile, où on doit se méfier de tout et de tout le monde, c'est traumatisant... Mais parfois il suffit d'une main tendue, une personne qui nous fait confiance et qui nous donne envie d'y croire ».

« Modifier le rapport à soi et aux autres »

Brigitte Sy, réalisatrice et actrice

« J'ai commencé à travailler en prison dans les années quatre-vingt-dix, par hasard. Des souvenirs marquants ? Il y en a tous les jours (...) La prison est un lieu où on est empêché de tout faire et cela m'intéresse d'autant plus de pouvoir y fabriquer quelque chose en rapport avec l'art. En faisant cela, le rapport à soi et aux autres est modifié. Appétit ? Je dirais que pour moi, c'est le désir de faire des choses impossibles à faire, l'appétit de franchir des obstacles.

Le bonheur est pour demain, chapiteau du parc de la Baume, jeudi 26 juin 21h30

ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-ÉCHOS-

En coulisses, aux fourneaux

«On va éplucher 100 kilos de courgettes, autant de concombres, 120 kilos de carottes ... ». Des dizaines de kilos de tomates, de pêches, d'abricots attendent aussi ! Pour nourrir 1200 personnes sur les trois jours de Concertina, l'association Les amis de la bette est en cuisine. Les produits viennent de la région. Le repas complet, végétarien, coûte 11 euros, et 15 euros samedi soir, avec verre de vin offert. Tickets en vente à l'accueil du festival, parc de la Baume.

Merci pour le café !

16 kilos de café du Brésil et de Colombie: c'est la contribution de Lomi, torréfacteur installé à Poët-Laval, tout près de Dieulefit. Les grains ne sont pas choisis au hasard : ils viennent de petites parcelles, quasi familiales cultivées de façon artisanale. Le lien a été créé

entre le festival et l'entreprise grâce Alexandra, ancienne éducatrice devenue provisoirement torréfactrice. Il s'est maintenu d'année en année. Pas seulement du fait de la proximité géographique « Nous sommes sensibles à l'engagement de Concertina sur les enfermements, qui touchent surtout les personnes en situation de pauvreté et les minorités ethniques » explique-t-on chez Lomi.

Ecoutez « les p'tits yoyos » (et les enfants)

Y-a-t'il un chat en prison ? Si ça devient un endroit trop agréable, tout le monde va vouloir y aller ? Dans les écoles du Poët-Laval, les enfants ont posé leurs questions concernant la prison. Pour leur répondre, Jean-Marie Delarue ex-contrôleur général des lieux de privation de liberté. Le tout donne une émission (Maman les p'tits yoyos) qui est diffusée samedi à 15h30 sur les ondes de la radio éphémère

Ici l'Ombre installée à l'entrée du Parc de la Baume.

Une librairie éphémère

Sous son petit barnum au Parc de la Baume, la librairie de Concertina offre une sélection d'ouvrages sur l'emprisonnement fournis par la librairie Sauts et Gambades. On y trouve également les livres des intervenants. Autant de traces à retenir du festival.

Dernière minute

C'est Didier Fassin professeur au collège de France, qui frappera les trois coups vendredi 27 juin à 18h45 sous le chapiteau du Parc avec une réflexion sur le désir de « dépunir » : « Bon appétit, messieurs, ô ministres intègres ». Autre changement : les Dur.es à cuir ne peuvent pas venir cette année nous initier à la boxe.

CONCERTINA

IV. Sites Internet

« Concertina 2025 met les festivaliers en appétit ! », par la Fondation abritée Après-Tout // 29 juin 2025



Concertina 2025 met les festivaliers en appétit !

Rédigé par *Fondation abritée Après-Tout*, le 29 juin 2025

Du 26 au 29 juin 2025 se sont tenues à Dieulefit (Drôme) les 5èmes *Rencontres estivales CONCERTINA autour des enfermements* sur le thème « *APPETITS* » avec une cinquantaine de rendez-vous et une *Journée interprofessionnelle art, culture, enfermements Justice-Santé-Social*.



Venus non seulement de tout la région de Dieulefit mais aussi de toute la France et même de l'étranger, les Festivaliers ont pu vivre des controverses, écouter des conférences, participer à des grands entretiens, visiter des expositions, débattre à l'issue de passionnantes tables-rondes et se rencontrer pour partager leurs propres expériences.



La conférence inaugurale passionnante sur : « *Prendre soin, un horizon politique* » fut donnée par Pinar Selek, sociologue franco-turque et présidente de cette 5ème édition de *Concertina*. Ses travaux sur la diaspora politique kurde lui ont valu une arrestation en 1998 et des interrogatoires menés sous la torture. Elle est toujours sous la menace d'une condamnation à perpétuité en Turquie. Elle enseigne à l'Université Côte d'Azur de Nice.



Beaucoup d'émotion a jailli lors du grand entretien avec Corentin Blanchard, engagé aujourd'hui dans la prévention de la délinquance, de la récidive et des phénomènes de rixes avec son association *Rêve2Loup* que vous pouvez découvrir à travers deux vidéos et cet écho de l'une de ces interventions en août 2024.



Lors d'une table-ronde intitulée : « *Syndicats pénitentiaires : la toute-puissance ?* », Philippe Pottier, ancien directeur de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), Jean-Charles Froment, universitaire, et Alexandre Bouquet, directeur du centre pénitentiaire d'Avignon-le-Pontet et secrétaire national du syndicat national des directeurs pénitentiaires (SNDP- CFDT), ont partagé leurs expériences et fait apparaître combien il était difficile de faire évoluer les institutions tant pénitentiaires que syndicales dans un monde fracturé et sous la pression des partis politiques, de l'opinion publique et des politiques gouvernementales où le sécuritaire prend une place de plus en plus importante, au détriment des personnes, qu'elles soient agents pénitentiaires ou personnes détenues.



Ces riches débats avaient été précédés d'une Journée interprofessionnelle sur le thème : « *Droits culturels et lieux d'enfermement : une utopie ?* ». Elle réunissait une trentaine de participants venus de différentes régions et intervenant dans des lieux aussi divers qu'EHPAD, direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, SPIP, maison d'arrêt, université, compagnie théâtrale, association, hôpital... Ce temps de partage des pratiques professionnelles permit aux uns et aux autres de grandir dans une attention aux droits des personnes démunies et en situation d'enfermement et dans la découverte de pratiques professionnelles innovantes dans un contexte de restriction des budgets.



Cette 5ème édition était soutenue par la Fondation Après-Tout.